

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEURE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE D'EBOLOWA

\*\*\*\*\*

BP : 886 EBOLOWA

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT DE L'INNOVATION DES  
TECHNIQUES COMMERCIALES ET DE  
L'INDUSTRIALISATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace –Work –Fatherland

\*\*\*\*\*

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'  
TRAINING COLLEGE OF EBOLOWA

\*\*\*\*\*

P.O. BOX: 886 EBOLOWA

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF INNOVATION  
COMMERCIAL TECHNICS AND  
INDUSTRIALIZATION

# INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Mémoire De Fin D'étude En Vue De L'obtention Du Diplôme Des Professeurs  
D'enseignement Technique De Second Grade (DIPET II)

OPTION : Economie

Matricule : 19w1101

Rédigé par :

DAI-AWE Rosalie

Sous la Direction de :

Dr. AWOMO NDONGO Jean Colbert

Chargé de Cours FSEG



*Année académique 2020-2021*

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	i
AVERTISSEMENT .....	ii
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS .....	iv
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES.....	v
LISTE DES TABLEAUX .....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :	
ETUDE THEORIQUE.....	6
CHAPITRE 1 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE : FONDEMENTS THEORIQUES .....	8
SECTION 1 : DETTE PUBLIQUE COMME DETERMINANT DES INEGALITES .....	8
SECTION 2 : LES AUTRES DETERMINANTS DES INEGALITES.....	10
CHAPITRE 2 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : ETATS	
DES LIEUX .....	16
SECTION 1 : INEGALITES DE REVENUS ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE	
SUBSAHARIENNE.....	16
SECTION 2 : INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS ET DETTE PUBLIQUE	
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE .....	21
DEUXIEME PARTIE : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :	
ETUDE EMPIRIQUE .....	27
SECTION 2 : INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS ET DETTE PUBLIQUE	
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE .....	33
CHAPITRE 3 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :	
APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	40
SECTION 1 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE : MODELE ECONOMETRIQUE.....	40
SECTION 2 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :	
ANALYSE DESCRIPTIVE.....	42
CHAPITRE 4 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LES	
RESULTATS ET LES INTERPRETATIONS .....	46
SECTION 1 : INEGALITES DES REVENUS ET DETTE PUBLIQUE : LES TRAVAUX	
EMPIRIQUES.....	46
SECTION 2 INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE : RESULTATS           ECONOMETRIQUES	
ET INTERPRETATION .....	47
CONCLUSION GENERALE .....	53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	54
ANNEXES .....	58
TABLE DES MATIERES.....	63

## **AVERTISSEMENT**

Université de Yaoundé 1 n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises dans e mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

# **DEDICACE**

**A ma famille**

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué de prêt ou de loin à la concrétisation de ce mémoire. Je remercie particulièrement :

Mon Directeur de mémoire, **Dr AWOMO NDONGO Jean Colbert**, Chargé de Cours à la faculté des sciences économiques et de gestion à Université de Yaoundé II, pour son implication tout au long de ce travail. L'aboutissement de ce travail est en grande partie dû à sa disponibilité, ses conseils, ses encouragements, mais aussi ses exigences de rigueur m'ont en effet permis de me dépasser. J'ai énormément appris, merci.

Le **Pr NDJAKOMO ESSIANE Salomé**, Directeur de l'ENSET d'Ebolawa pour tous les efforts et les sacrifices fournis pour nous assurer une bonne formation et tout le personnel de sa prestigieuse Ecole qui contribuent à notre formation à Ebolawa.

Le **Dr SAMBA Michel Cyrille**, le Chef de Département de l'Innovation de Technique Industrielle et Commerciale, pour ses multiples conseils et la qualité de la formation que nous avons reçus.

Le **Dr Mveng Arthur** pour ses conseils et encouragements

Ma famille, mes parents, mes frères, sœurs, mes oncles, mes tantes qui ont été présents pour moi malgré la distance

Monsieur **NGNASSIRI Prosper** qui m'a soutenu et encouragé tout au long de cette formation.

La famille **TEMWA Jean Jacques** pour tout son soutien

Tous mes camarades de promotion pour les moments merveilleux que nous avons passés ensemble. Mon attention se dirige particulièrement vers mes camarades devenus des frères, des sœurs et des amis. Je pense à **ABENKOU Linda**, **NTANG Christelle**, **BENGONO Cathy Rochelle**

## LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

**ASS** : Afrique Subsaharienne

**BM** : Banque Mondiale

**FMI**: Fond Monétaire International

**GATT**: General Agreement on Tariffs and Trade

**IADM** : Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale

**IADM** : Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique

**PAS** : Programme d'Ajustement Structurel

**PED** : Pays En Développement

**PIB** : Pays Intérieur Brut

**PMA** : Pays Moins Avancés

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PPTE** : Pays Pauvres et Très Endettés

**UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

**US** : United State

**USD** : United States Dollar

**WDI** : Word Development Indicators

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Inégalités des revenus et dette publique selon le niveau du développement et les sous-régions.....	17
Tableau 2 : Inégalités de revenus et dette publique selon la zone monétaire et la langue	20
Tableau 3 : Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon le niveau du développement et les sous-régions.....	22
Tableau 4 : Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon la zone monétaire et langue .....	24
Tableau 1 : Inégalités des revenus et dette publique selon le niveau du développement et les sous-régions .....	29
Tableau 2 : Inégalités de revenus et dette publique selon la zone monétaire et la langue	31
Tableau 3 : Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon le niveau du développement et les sous-régions.....	34
Tableau 4 : Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon la zone monétaire et langue .....	36
Tableau 5 : Caractéristiques statistiques des variables .....	43
Tableau 6 : inégalités et dette publique : La matrice des corrélations .....	44
Tableau 7: Inégalité de revenus et dette publique en Afrique Sub-saharienne : résultats économétriques .....	48

## RESUME

Ce travail a pour objectif de mettre en lumière l'effet de la dette publique sur les inégalités en Afrique Sub-saharienne. La méthode économétrique retenue à cet effet est celle des doubles moindres carrés qui permet d'identifier et d'estimer un modèle de régression linéaire à variables instrumentales et régler le problème de l'endogénéité. Notre étude porte sur 42 pays d'Afrique Sub-saharienne sur la période de 1992 à 2018. Les résultats de notre recherche montrent que la dette publique est corrélée négativement aussi bien avec les inégalités de revenus qu'avec les inégalités d'accès aux services financiers de notre échantillon. Ainsi, la dette publique a un effet négatif sur les inégalités en Afrique Sub-saharienne, quel que soit l'indicateur des inégalités considéré. De ces deux résultats, nous recommandons aux pays d'Afrique Sub-saharienne que le moyen le plus efficace pour la réduction des inégalités est le contrôle du niveau de la dette publique par l'adoption de la politique fiscale en promouvant un impôt progressif des dépenses sociales et favorisant l'intégration financière de tous.

**Mots clés :** Inégalités, Dette publique, doubles moindres carrés, coupe transversale, Afrique sub-saharienne

## ABSTRACT

This work aims to highlight the effect of public debt on inequalities in Sub-Saharan Africa. The econometric method used for this purpose is that of double least squares to identify and estimate an econometric linear regression model with instrumental variables and solve the problem of endogeneity. Our study covers 42 countries in sub-Saharan Africa over the period from 1992 to 2018. The results of our research show that public debt is negatively correlated with both income inequalities and access to financial services in our sample. Thus, public debt has a negative effect on inequalities in sub-Saharan Africa regardless of the inequality indicator considered. From these two results, we recommend to the countries of sub-Saharan Africa that the most effective way to reduce inequalities is to control the level of public debt through adoption of fiscal policy by promoting a progressive tax on social spending and promoting the financial integration of all.

**Keywords :** Inequalities, public debt, double least squares, cross section, sub-Saharan Africa

# INTRODUCTION GENERALE

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015 a attiré l'attention sur l'inégalité de revenus en Afrique subsaharienne (SSA). Afin que l'objectif de « ne laisser personne de côté » puisse être atteint d'ici 2030, le Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est fermement convaincu que les niveaux, les tendances et les déterminants relatifs à l'inégalité ainsi que ses conséquences dans la région doivent être correctement consignés. Le PNUD considère le Programme 2030 comme un tout intégré et indivisible. Dans ce contexte, il importe de bien comprendre que le fait de s'attaquer au défi de l'inégalité devrait permettre d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'ensemble des ODD (Faye et Thiam, 2015; Villieu, 2011; Lawin, 2009).

La distribution des richesses entre les différentes couches sociales tend toujours à s'agrandir provoquant ainsi une intensification des inégalités. Les inégalités des pays africains deviennent de plus en plus exponentielles. Un contour de la littérature sur les facteurs qui permettent d'expliquer cette explosion des inégalités, montre qu'un intérêt particulier est accordé au facteur de la dette publique. Selon Brunet (2014) l'inégalité est « *une différence perçue ou vécue comme une injustice n'assurant pas les mêmes chances à chacun. L'inégalité renvoie à des rapports de domination vécus par les individus au sein des sociétés* ». Il existe plusieurs types d'indicateurs des inégalités au rang desquelles : les inégalités de revenus, les inégalités genre, les inégalités d'accès aux services financiers, les inégalités d'accès aux loisirs, etc. Par ailleurs Bezhbakh, (2017) La dette publique définit comme étant : « *l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts par l'État, les collectivités publiques et les organismes qui en dépendent* ».

Pour Mankiw (2003) la dette publique rapporte une transaction économique naturelle, qui permet aux agents économiques nationaux et étrangers de procéder à des arbitrages inter temporels mutuellement avantageux, qu'ils n'auraient pas pu réaliser dans une économie fermée. (En d'autres termes, on entend par endettement, l'ensemble des concours demandés par un Gouvernement auprès des partenaires bilatéraux, multilatéraux, institutions financières, marchés financiers, etc.) Pour financer des investissements publics, notamment des projets de

développement, ou pour pallier un déséquilibre de leur balance des paiements. Nous pouvons capter la dette publique par le stock de la dette publique extérieure garantie par le public. Ces dix dernières années ont vu une forte croissance des niveaux de la dette publique dans toutes les régions, mais plus particulièrement en Afrique subsaharienne et au moyen Orient. La hausse des niveaux de la dette publique en Afrique subsaharienne est attribuable aux déficits budgétaires croissants, qui ont entraîné à la fois une accumulation de la dette intérieure et de la dette extérieure.

Les niveaux du stock de la dette publique des exportations de pétrole africains ont augmenté très rapidement. Au niveau régional, le ratio dette publique /PIB est passé de 32,2% en fin 2014 à environ 45% en fin 2017 (Psacharopoulos et alii, 1995). A la fin des années 1980, les plus fortes inégalités de revenu sont donc observées en Amérique latine où le décile supérieur (les 20% les plus riches) a un revenu moyen 10 fois supérieur à celui du premier décile, comparé aux autres pays à moyens et faibles revenus pour lesquels ce chiffre est d'environ 6,7. Avant la crise de la dette, l'Amérique latine était déjà une région à fortes inégalités: en 1970 par exemple, les 40% les plus pauvres gagnaient 10,1% du revenu total, comparé aux 14,8% en Asie du Sud-Est. Les parts des 10% les plus riches étaient respectivement de 40,1% et 34,1%. Comparativement aux autres pays en développement, la part de revenu des 20% les plus pauvres était la plus faible en Amérique latine: 2,9% du revenu total, contre 6,2% en Afrique sub-saharienne, 5,3% en Afrique du Nord et Moyen-Orient, 6,2% en Asie de l'Est et Pacifique, 7% en Asie du Sud. (Lustig, 1995).

Bien que l'Afrique subsaharienne ait observé une baisse de 3,4 points de pourcentage de la valeur moyenne non pondérée de son coefficient de Gini entre 1991 et 2011, elle reste l'une des régions qui présentent les niveaux les plus élevés d'inégalité au plan mondial. En effet, elle compte 10 des 19 pays les plus inégalitaires de la planète. Elle abrite en outre sept économies considérées comme des cas aberrants quant à leur coefficient de Gini et qui sont, à ce titre, à l'origine de l'inégalité observée dans la région. Entre 1991 et 2011, une nette dualité des tendances relatives à l'inégalité s'est dessinée entre les pays de la région. Qui plus est, 17 pays africains (principalement des économies agricoles de l'Afrique de l'Ouest et quelques pays d'autres sous-régions) ont connu une baisse de l'inégalité alors que 12 pays, situés essentiellement en Afrique australe et en Afrique centrale et caractérisés par un important secteur pétrolier et minier, ont enregistré une hausse d'inégalité.

## 2. PROBLEMATIQUE

Un contour de la littérature théorique et empirique relative à l'effet des inégalités sur la dette publique montre que cette relation reste une énigme. En effet, certains auteurs ont trouvé que les inégalités influencent négativement la dette publique tandis que d'autres ont trouvé un effet positif. Berisha et al. (2016) pensent qu'il n'y a aucune raison de croire que la croissance de la dette est tirée par les changements futurs de l'inégalité des revenus. Par contre, Azzimonti et al. (2014), ont démontré que les incitations des gouvernements à emprunter augmentent à la fois à mesure que les marchés financiers s'intègrent internationalement et les inégalités de revenus augmentent si cela est associé à un risque de revenu plus élevé. Les preuves empiriques n'ont généralement pas soutenu les conclusions d' (Azzimonti et al., 2014). Elles ont été montrées empiriquement que la corrélation brute entre la dette de l'administration centrale en pourcentage du PIB et la part du revenu gagné par le 1% le plus riche de la population, ce qui indique l'absence d'association positive entre la dette et l'inégalité des revenus.

Saltri (2015), a abordée la relation entre les inégalités et dette publique qui repose sur l'exploitation d'un panel de 109 pays observés entre 1990 et 2007. Il cherche à expliquer le niveau d'un indicateur d'inégalité (le coefficient de Gini) par un certain nombre de variables macro-économiques pertinents, dont le PIB par tête, un indice des prix à la consommation, le niveau des dépenses publiques, de la dette publique totale, des dépenses d'éducation ainsi que les variables permettant d'identifier si le pays est en guerre. La dernière variable explicative ; celle qui l'intéresse, est la part de la dette publique « domestique » dans la dette publique totale, c'est-à-dire, pour les pays développés, la part de la dette détenue par les résidents, et pour les pays en voie de développement, la part de la dette émise localement et libellée en monnaie nationale. L'étude montre que lorsque la part de la dette domestique dans la dette publique totale augmente, le niveau des inégalités augmente aussi.

Par ailleurs Gakpa et Lewis (2012) quant à eux ont traité la question sur les inégalités des revenus et l'endettement dans les pays de l'UEMOA. En effet, leurs résultats montrent que les inégalités de revenus favorisent l'accroissement de l'endettement. En définitive, de cette revue l'on peut retenir que lorsque la dette publique s'accroît les inégalités de revenus augmentent aussi à son tour. La réduction du niveau de la dette publique serait donc favorable comme une maîtrise des inégalités (Fitoussi, 2012). Ces études ayant analysées la relation entre les inégalités et la dette publique sont certes intéressantes mais celles sur la relation entre les inégalités d'accès aux services financiers et la dette publique restent limitées et divergentes.

Notre travail souhaite ainsi intégrer l'aspect sur des inégalités d'accès aux services financiers d'où le questionnement suivant : **Quelle est l'incidence de la dette publique sur les inégalités en Afrique Sub-saharienne ?**

Plus spécifiquement,

Quel est l'effet de la dette publique sur les inégalités de revenus en Afrique Sub-saharienne ?

Quelle est l'influence de la dette publique sur les inégalités d'accès aux services financiers en Afrique Sub-saharienne ?

### **3. OBJECTIFS**

Objectif principal :

- Déterminer l'effet de la dette publique sur les inégalités dans les pays d'Afrique subsaharienne (ASS).

De façon spécifique :

- Analyser l'effet de la dette publique sur les inégalités de revenus dans les pays d'Afrique subsaharienne.
- D'examiner l'effet de la dette publique sur les inégalités d'accès aux services financiers dans les pays d'Afrique subsaharienne.

### **4. HYPOTHESES**

- ✓ **Hypothèse principale** : La dette publique accentue le montant des inégalités
- ✓ Hypothèse 1 : l'augmentation de la dette publique conduit à une diminution des inégalités de revenu
- ✓ Hypothèse 2 : l'intensification de la dette publique fait diminuer les inégalités d'accès aux services financiers

### **5. METHODOLOGIE**

Notre échantillon portera sur 42 des 48 pays d'Afrique Sub-saharienne qui couvre la période de 1992 à 2018 soient 26 observations .Nous utiliserons des données de la World Development Indicators (WDI) de la Banque Mondiale(2019). Pour tester l'effet de la dette

publique sur les inégalités, les données seront disposées en coupe transversale par la méthode des doubles moindres carrés.

## 6. PLAN

Pour atteindre les objectifs fixés ci haut, il sera question pour nous d'adopter un plan statique. Notre étude sera structurée en deux parties : une partie théorique, constituée de deux chapitres à savoir : les fondements théoriques (**chapitre 1**) et les l'états des lieux (**chapitre 2**) des inégalités et dette publique en Afrique subsaharienne et une partie empirique qui nous permettra d'estimer les relations existantes entre les différentes variables à travers la méthodologie (**chapitre3**) et de présenter les résultats trouvés et leurs interprétations (chapitre 4).

**PREMIERE PARTIE : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE  
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : ETUDE THEORIQUE**

## **INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE**

Pour mener une étude de l'effet de la dette publique sur les inégalités en Afrique subsaharienne, il est important de s'appuyer sur des bases théoriques et d'analyser les faits stylisés. Ainsi l'objectif visé par cette partie est de mettre en place un cadre théorique qui soutienne notre travail. De ce fait, nous allons la structurer de la manière suivante : Dans un premier temps, ressortir les fondements théoriques des inégalités et de la dette publique en Afrique Sub-saharienne (**chapitre 1**) et dans un second temps de faire un état des lieux de la relation entre les inégalités et la dette publique en Afrique Sub-saharienne (**chapitre2**).

# CHAPITRE 1 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE : FONDEMENTS THEORIQUES

## INTRODUCTION

La hausse des niveaux des inégalités en Afrique subsaharienne est attribuable à la dette publique, étant donné que la crise de la dette dans un pays ou une région est liée à une aggravation de l'état de surendettement, il est donc légitime de s'interroger sur la dette publique comme déterminant des inégalités (**section 1**) et les autres déterminants des inégalités (**section 2**).

## SECTION 1 : DETTE PUBLIQUE COMME DETERMINANT DES INEGALITES

Si les études de l'effet des variables économiques sur la dette publique affluent depuis les années suivant la Deuxième Guerre Mondiale, il faut relever que le rôle de la dette publique comme facteur influençant les inégalités la dette publique a véritablement été abordé par des nombreux auteurs. Il est important de noter que la baisse du niveau des inégalités observée dans les pays développés et les pays en développement, coïncidant avec la hausse de la dette, a donné suite à plusieurs études permettant d'examiner l'effet de la dette publique sur les inégalités.

### 1.1. Dette publique et inégalités de revenus

La dette publique a joué un rôle important dans le processus de la diminution des inégalités (Charpe et al, 2009 ; Cynamon et Fazzari, 2008 ; Fitoussi et Saraceno, 2010, 2011). Le transfert de ressources des pauvres et des classes moyennes vers les plus riches, c'est-à-dire de ceux qui consomment l'essentiel de leurs revenus vers ceux qui ont une forte propension à épargner, a entraîné une chute de la propension moyenne à consommer et une augmentation de la masse globale d'épargne. Ceci a eu deux effets qui ont joué chacun un rôle dans le déclenchement de la crise. Le premier est qu'une masse énorme de liquidité a alimenté le gonflement d'une série de bulles spéculatives. La rentabilité très élevée de la finance, et l'augmentation de son poids dans le PIB a enclenché un cercle vicieux car aucun investissement dans le secteur réel ne pouvait entrer en compétition avec les rendements offerts par le secteur financier. En conséquence les ressources ont été détournées de leur usage dans le secteur

productif pour être orientées vers l'accumulation d'actifs financiers dont la valeur était artificiellement gonflée.

La tendance des économies avancées à sauter d'une bulle à une autre peut dès lors être expliquée par l'augmentation des inégalités (Fitoussi et Saraceno, 2011 ; Galbraith, 2012 ; Stiglitz, 2013). Le deuxième effet de la redistribution des revenus au bénéfice des très riches est de générer une tendance chronique à la compression de la demande. Lors de la réunion annuelle du FMI de l'automne 2013, Larry Summers a présenté une hypothèse selon laquelle les économies avancées pourraient avoir à faire face à un taux d'intérêt d'équilibre faible, voire négatif, qui pourrait conduire à une situation « normale » d'un nouveau type dans laquelle le choix serait difficile à faire entre une croissance instable reposant sur l'endettement et une situation de quasi-dépression (secular stagnation). Un grand nombre de facteurs allant du vieillissement et de la démographie au ralentissement du progrès technique, peuvent justifier cette conjecture selon laquelle on pourrait être confronté en permanence à un haut niveau d'épargne et à un faible montant d'investissements, ce qui conduirait à un taux d'intérêt d'équilibre négatif.

En conséquence, de nombreux économistes ont fourni des arguments qualitatifs et quantitatifs montrant que les augmentations de la dette sont la contrepartie de la redistribution des revenus aux États-Unis. Kumhof et Ranciere (2013) fournissent un cadre théorique rigoureux liant inégalités de revenus et dette des ménages. Ratios au revenu. Le mécanisme clé est que l'augmentation de la taille et de l'importance du secteur financier pour l'économie américaine au fil des ans a permis aux ménages à revenu élevé de soutenir plus facilement leurs investissements financiers par des prêts au reste de la population. Ainsi, les ménages à faible revenu ont pu maintenir leurs niveaux de consommation; alors que les ménages à revenu élevé ont gagné

Berisha et Meszaros (2016) ont montré que la prédiction de base de l'endettement conduisant à une augmentation des inégalités de revenus est fermement rejetée dans les données des États américains de 2003 à 2012. La croissance de l'endettement des ménages sur une période d'un an prédit par la suite des taux de croissance des revenus plus faibles. Inégalité. L'association identifiée reste significative même après avoir inclus d'autres variables explicatives et en tenant compte de la période de grande récession. De plus, le fractionnement de l'échantillon entre les périodes avant 2008 et post-2009 n'a pas changé la signification de nos résultats. Les résultats empiriques suggèrent que l'endettement dramatique des ménages peut être préjudiciable non seulement à l'état général de l'économie (Mian, Sufi et

Verner, 2015), mais également aux parts de revenu des plus hauts revenus. Dans ce contexte, il existe plusieurs canaux par lesquels, selon nous, les augmentations de la dette peuvent avoir un impact négatif sur les groupes de revenus les plus élevés. Cependant, nous n'essayons pas de tester les canaux spécifiquement. Premièrement, les augmentations de la dette prédisent une croissance économique plus faible, ce qui suggère une baisse des liquidités et des revenus sur les marchés boursiers (Levine et Zervos, 1998). Deuxièmement, les périodes de faible croissance économique correspondent à des taux d'intérêt bas, conduisant à de faibles rendements de l'épargne. Enfin, les périodes d'endettement élevé en fonction du revenu sont généralement suivies de des taux de défaut et de désendettement élevés, exacerbant encore les rendements à la baisse des investissements (Mian et Sufi, 2011).

## **1.2 Dette publique et inégalités d'accès aux services financiers**

La diminution de la dette publique conditionne une croissance inclusive et plus équitable, facteur de réduction significative d'accès aux services financiers. Demirguc et Klapper(2013) constatent qu'en son absence les personnes physiques sont obligées de compter sur leurs propres moyens pour investir dans leur éducation ou devenir entrepreneurs, tandis que les petites entreprises doivent recourir à leurs ressources limitées pour tirer parti des possibilités d'expansion, ce qui favorise les inégalités d'accès aux services financiers et explose la dette publique . Hannig et Jansen(2010) soutiennent que l'inclusion peut favoriser la stabilité financière, grâce surtout à la diversification des risques découlant d'une allocation plus efficiente des ressources.

## **SECTION 2 : LES AUTRES DETERMINAANTS DES INEGALITES**

Les études de l'effet des variables économiques sur les inégalités affluent depuis les années suivant la Deuxième Guerre Mondiale, il faut relever que le rôle de la dette publique comme facteur influençant les inégalités la dette publique a véritablement été abordé par des nombreux auteurs. Il est important de noter que la baisse du niveau des inégalités observée dans les pays développés et les pays en développement, coïncidant avec la hausse de la dette, a donné suite à plusieurs études permettant d'examiner l'effet de la dette publique sur les inégalités. L'explosion de l'écart entre la minorité la plus riche et les classes moyennes et plus pauvres qui sévit depuis quelques décennies remet à l'avant-scène les discussions sur d'autres déterminants tels que : impôts, transferts et les politiques publiques.

## 2.1. Les impôts et les transferts

Au cours des dernières années, une plus grande attention a été accordée à l'accroissement des inégalités de revenus qu'à l'augmentation des inégalités de capital. Pourtant, les données montrent qu'actuellement, le capital est beaucoup plus fortement concentré que le revenu. Pour lutter contre de telles inégalités, il existe un outil fiscal négligé aussi bien par les États que par les chercheurs : l'impôt sur le capital. Cela permet de soutenir en définitive que l'impôt sur le capital est un outil fiscal dont on aurait tort de se priver si l'on souhaite réduire les inégalités de capital et promouvoir certaines conceptions de la justice distributive. Dans un récent rapport publié par Oxfam (Vázquez Pimentel, Macías Aymar et Lawson, 2018 ; Hardoon et al, 2018 : ), on estime qu'en 2017, les 42 personnes les plus riches de la planète possédaient à elles seules un capital net cumulé de 1 498 milliards de dollars, soit une fortune supérieure à celle détenue par l'ensemble des 50 % les plus pauvres de la population mondiale. Pour ce qui est des 1 % les plus riches, Oxfam évalue qu'ils possédaient, de leur côté, une fortune supérieure aux 99 % restants, soit environ 7,4 milliards de personnes.

Bien que certains auteurs établissent parfois des distinctions conceptuelles entre le patrimoine. Pourtant, d'après Facundo Alvaredo et ses coauteurs (2018 ), on constate que, de manière générale, « le patrimoine est nettement plus concentré que les revenus ». Par exemple, aux États-Unis, d'après les données les plus récentes (2014), la part du revenu national après impôt des 10 % les plus aisés est de 39,1 %, alors que leur part du patrimoine atteint 73 %. Sachant que la part du revenu de la classe moyenne (les 40 % du milieu) est de 41,6 % et que leur part du capital est d'environ 27 %, cela signifie donc que les 50 % du bas, soit la moitié de la population américaine, reçoivent 19,3 % des revenus nets, mais ne possède aucun capital (WID.world, 2020).

L'impôt et les transferts directs aux personnes constituent un puissant moyen de réduire les inégalités de revenus. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Fonds monétaire international (FMI), les impôts et les transferts permettent de réduire les inégalités de revenus entre 25 % et 33 % et la pauvreté de 55 %. L'effet des politiques fiscales sur les inégalités dépend de l'ampleur des prélèvements et des transferts, de la progressivité du régime d'imposition et de la structure d'imposition (combinaison entre les différents modes d'imposition). Par exemple, malgré ses nombreux reculs, la fiscalité québécoise demeure toujours relativement plus progressive que celles des principales provinces canadiennes. Au Québec, l'impôt et les transferts réduisent de 28 % la part des revenus obtenus par le 1 % des plus riches. La réduction de cette part est de 26

% en Ontario et de seulement 17 % en Alberta. La redistribution fiscale en faveur des moins nantis est aussi plus forte au Québec. Chez les contribuables disposant d'un revenu inférieur au revenu médian, on constate que leur revenu disponible après les impôts et les transferts représente plus du double de leur revenu de marché (augmentation de 100 %). L'Ontario fait tout juste un peu moins bien que le Québec, alors que le régime fiscal albertain permet aux citoyennes et citoyens les plus pauvres de cette province d'augmenter leur revenu de seulement 60 %.

## **2.2. Les Politiques publiques**

La distribution actuelle des revenus de marché, que ce soit les salaires, les gains en capital ou les rentes liés à des propriétés, dépend de plusieurs facteurs sur lesquels les politiques publiques peuvent agir. Les interactions entre les politiques publiques et les inégalités sont complexes et multiformes. Nous nous concentrerons sur une brève présentation de quelques mesures incontournables. D'abord, pour s'attaquer à la trop grande faiblesse des bas revenus, une première avenue évidente est de hausser le salaire minimum. En plus de réduire les inégalités, une telle mesure s'attaque à la pauvreté. L'impact du salaire minimum dépasse largement le cercle de la minorité d'employés qui le touche : souvent son niveau constitue un plafond de référence qui sert à fixer les prestations d'aide au revenu; la pression pour des augmentations se fait souvent sentir pour des salaires dépassant parfois jusqu'à 20 % le minimum légal.

Certains économistes sont préoccupés par l'effet d'une hausse du salaire minimum sur le chômage. Ils prétendent qu'en augmentant les coûts du travail des salariés sans expérience ou spécialisation, les entreprises ralentiront les embauches, haussant ainsi le chômage. Contrairement à la théorie économique dominante, les études empiriques récentes peinent à mettre en évidence cet effet. Les rares cas d'impact négatif démontré sont souvent très faibles et s'appliquent uniquement aux travailleurs d'âge scolaire. D'autres études mettent en évidence le fait que les impacts négatifs n'apparaissent que si le salaire minimum dépasse certains seuils en comparaison avec le salaire moyen, seuils que l'on approche trop rarement pour en vérifier les effets. La préférence entre un salaire suffisant pour réduire les inégalités et une limitation des risques d'effets négatifs sur l'emploi représente un arbitrage où s'exercent les choix politiques. La bonification des protections sociales (assurance-emploi, régime de retraite, etc.) constituerait également une mesure efficace de réduction des inégalités. En effet, ces protections favorisent le maintien d'un niveau de revenu adéquat au moment de la retraite ou lorsque survient un épisode de chômage. La présence de généreux régimes de protections

sociales accessibles, suffisants et durables qui viennent favoriser le reclassement et la réinsertion professionnelle des travailleuses et des travailleurs touchés par les mutations du marché du travail constitue un élément clé.

Ces protections permettent une formation continue de la main-d'œuvre ou aident à patienter (ou mieux à survivre) afin de dénicher un emploi de qualité, qui correspond à ses qualifications et à ses exigences en terme de conditions de travail. Avec des régimes peu généreux, tels que ceux généralement en place dans les pays anglo-saxons, les travailleuses et les travailleurs sont rapidement contraints à accepter les emplois faiblement rémunérés, ce qui favorise une pression à la baisse sur les salaires et une déqualification de la main-d'œuvre. Une autre voie pour contrer les inégalités consiste à favoriser la syndicalisation. Divers travaux de recherche ont effectivement estimé qu'au Canada et aux États-Unis, entre 15 % et 33 % de la hausse des inégalités de revenus s'expliquent par la diminution du taux de syndicalisation. Des données récemment rendues publiques par Statistique Canada montrent qu'en Alberta, où le taux de syndicalisation est d'environ 23 %, les contribuables qui se situent entre les 50 % et les 90 % les plus riches ne reçoivent que 39 % des revenus globaux de cette province. Au Québec, avec un taux de syndicalisation de 40 %, la part des revenus de la province obtenue par ce même groupe de contribuables est de 53 %, donnant ainsi une indication que la richesse est nettement mieux partagée au Québec qu'au sein de la province pétrolière de l'Ouest canadien.

Aussi, il n'est pas surprenant de constater qu'au niveau mondial, là où les taux de syndicalisation sont les plus élevés (en Europe du Nord), les inégalités de revenus sont les plus faibles. Afin de renverser la tendance à la désyndicalisation très présente en Amérique du Nord, diverses réformes des régimes de relations de travail peuvent être envisagées. Bien qu'il soit nécessaire de faciliter l'accréditation syndicale – par exemple par une procédure de syndicalisation par signature de cartes – il faut aussi permettre de nouvelles ou d'anciennes façons d'assurer une défense collective des droits du travail. L'accréditation et la négociation par secteur d'activités plutôt que par établissement ou l'extension des conditions de travail négociées à l'ensemble des travailleurs, syndiqués ou non, représentent quelques-uns des mécanismes pouvant être mis en place. Ainsi, toute mesure favorisant la syndicalisation ou renforçant le rapport de force des organisations syndicales aura un effet positif sur les inégalités de revenus. L'ensemble des services publics et des programmes sociaux d'une société favorisent une plus grande égalité sociale et économique. Les politiques publiques en matière d'éducation sont particulièrement importantes. L'économiste Michael Veall, l'un des premiers à s'être intéressé sérieusement au phénomène des inégalités de revenus au Canada, estime que

les différences assez marquées entre les États-Unis et le Canada en terme de mobilité intergénérationnelle s'expliquent principalement par une meilleure qualité des écoles publiques primaires et secondaires au Canada par rapport à notre voisin du Sud. Cette meilleure qualité du réseau public favorise notamment l'accès des milieux moins nantis à l'éducation postsecondaire, ce qui entraîne une mobilité sociale plus grande au Canada qu'aux États-Unis.

Les investissements pour une éducation publique de qualité et idéalement gratuite, de la petite enfance jusqu'aux programmes postsecondaires sont l'une des mesures incontournables pour tendre vers une répartition plus égalitaire des revenus. Dans un article publié en 2012 les économistes Nicole Fortin et ses collègues de l'Université de Colombie-Britannique insistaient particulièrement sur l'importance de la formation continue et de l'éducation tout au long de la vie. Tout comme les régimes de protections sociales qui permettent le reclassement de la main-d'œuvre, les programmes publics de formation continue permettent aux travailleuses et aux travailleurs de s'adapter aux nouveaux besoins du marché du travail. Finalement, une dernière série de mesures devraient s'attaquer à la hausse démesurée de la rémunération des dirigeants des grandes entreprises. L'explosion de la rémunération de ces dirigeants, notamment à l'aide de généreux octroi d'options d'achat d'actions, est bien documentée et explique en partie la croissance des inégalités de revenus.

De plus en plus d'experts considèrent que la gouvernance des entreprises doit être revue pour limiter les abus aujourd'hui si fréquents. Yvan Allaire, de l'Institut sur la gouvernance des organismes publics et privés ainsi que Michael Veall, président de l'Association canadienne de science politique et économiste à l'Université McMaster, sont de ceux-là. Ils considèrent que les conseils d'administration et les actionnaires doivent agir pour contenir les rémunérations des dirigeants. On peut cependant douter de la volonté et la capacité réelles des conseils d'administration et des actionnaires d'infléchir la tendance actuelle. À défaut d'actions volontaires en ce sens, nous devons nous tourner vers la fiscalité pour limiter les abus et partager les revenus plus adéquatement.

## CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était de ressortir les fondements théoriques du lien entre les inégalités et la dette publique. En première section, nous avons présenté les théories économiques et les déterminants usuels de la dette publique. Nous retenons que les inégalités peuvent être influencées par les déterminants ou variables telles que : le taux d'intérêt, les termes de l'échange, le taux de change, l'ouverture commerciale. Par ailleurs, en deuxième section, nous relevons le rôle prépondérant de la dette publique comme facteur des inégalités compte tenu du fait qu'une augmentation des inégalités de revenus et d'accès aux services financiers coïncident très souvent avec une hausse (ou une baisse) de la dette. Il devient donc important de s'attarder sur les faits stylisés et de faire une analyse conjointe des inégalités et de la dette publique en Afrique Sub-saharienne.

## CHAPITRE2 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : ETATS DES LIEUX

### INTRODUCTION

Le débat relatif à l'effet de la dette publique sur les inégalités a connu ces dernières années une ampleur considérable. L'objectif de ce chapitre est de présenter un bref état des lieux de la relation qui existe entre les inégalités et la dette publique dans les pays d'Afrique Sub-saharienne. Pour atteindre cet objectif, nous allons travailler avec un échantillon de données des pays d'Afrique Sub-saharienne sur la période qui s'étale de 1992 à 2018 et la raison selon laquelle cette période a été choisie est la disponibilité des données concernant nos variables. Le chapitre sera ainsi organisé en deux grandes parties. Nous nous proposons de ce fait, de voir comment évoluent les inégalités de revenus et la dette publique en Afrique Sub-saharienne d'une part (**section 1**) et de présenter d'autre part, l'évolution des inégalités d'accès aux services financiers et la dette publique en Afrique Sub-saharienne (**section 2**).

### SECTION 1 : INEGALITES DE REVENUS ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Dans cette première section, nous regrouperons les pays selon le niveau du développement et les différentes sous – régions d'une part (**1.1**), et selon la zone monétaire et la langue d'autre part (**1.2**).

#### 1.1. Inégalités des revenus et dette publique selon le niveau du développement et les sous régions

Dans cette sous-partie, il sera question pour nous d'analyser l'évolution conjointe des inégalités des revenus et la dette publique en Afrique subsaharienne, en tenant compte du niveau de développement et des sous – régions (**tableau 1**).

Le tableau 1 a été élaboré dans Microsoft Excel à partir des données de WDI et représente les moyennes annuelles de la dette publique extérieure (en milliards de dollars US) et le coefficient de Gini qui mesure les inégalités de revenus en 1992 et 2018 pour chaque

groupe considéré. Par défaut de données nous avons retiré de notre échantillon la Guinée Equatoriale, l'Erythrée, la Namibie, les Seychelles, le Swaziland et le Soudan du Sud.

**Tableau 1** : Inégalités des revenus et dette publique selon le niveau du développement et les sous-régions

		Années	Dette publique extérieure(en milliards de dollars US)	Coefficient de Gini(%)
<b>AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>		1992	3,28	44,85
		2018	3,13	38,55
<b>NIVEAU DU DEVELOPPEMENT</b>	PMA	1992	3,34	43,02
		2018	2,91	43,50
	Non PMA	1992	2,92	47,3
		2018	3,76	33,60
<b>SOUS-REGIONS</b>	Afrique centrale	1992	2,99	47,45
		2017	2,56	47,15
	Afrique australe	1993	2,38	57,56
		2018	3,90	51,30
	Afrique de l'Est	1992	3,75	49,45
		2018	2,94	32,10
	Afrique de l'Ouest	1992	3,12	40,16
		2018	2,80	35,40

**Source** : auteure à partir des données de la Banque Mondiale(2019)

Afrique Sub-saharienne selon la répartition de l'Union africaine (UA) compte quatre sous régions : **L'Afrique centrale** (9 pays : Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe, Tchad et Burundi), **l'Afrique de l'Ouest** (15 pays : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo),

**l’Afrique de l’Est** (13 pays : Comores, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda) et **l’Afrique australe** (10 pays : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe) et aussi selon le niveau du développement, l’Afrique Sub-saharienne est repartie comme suit : les **PMA** ( Angola, Benin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti Tchad, République centrafricaine, Comores, Congo, République Démocratique du Congo, Cote d’ivoire, Ethiopie, Erythrée , Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale , Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho ,Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie , Mozambique, Niger, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie , Soudan du sud ,Soudan, Togo, Soudan ,Tanzanie, Ouganda Zambie) et les **non PMA** ( Botswana , Cap Vert, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Cote d’ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho , Maurice , Nigeria, Rwanda , Afrique du Sud, Uganda,, Zimbabwe)

Le tableau 1 ci-dessus montre que la dette publique extérieure d’Afrique subsaharienne a baissé, bien que dans des proportions moindres entre 1992 et 2018 (de 3, 28 milliards environ en 1992 à 3,13 milliards en 2018), il en a de même pour les inégalités de revenus qui passent de 44,85% en 1998 à 38, 55 %. Nous constatons que lorsque les inégalités de revenus baissent (augmentent), la dette publique baisse (augmente) aussi et On en déduit donc qu’il existe une corrélation positive entre la dette publique extérieure et les inégalités des revenus dans les pays d’Afrique subsaharienne.

S’agissant du niveau du développement, dans les Pays Moins Avancés, la dette publique a baissé dans des proportions moindres, elle passe (de 43,02 milliards de dollars US en 1992 à 43 ,5 milliards en 2018) alors que inégalités de revenus à leur tour ont augmenté ( de 3,34% en 1992 à 2, 91% en 2018), il en est de même pour les non PMA, lorsque la dette publique augmente(2,92milliards de dollars US en 1992 à 3,76 milliards de dollars US en 2018), les inégalités de revenus diminuent ( de 43,3% en 1992 à 33,60 % en 2018). Conclusion : la dette publique et inégalités de revenus évoluent en sens inverse dans les Pays Moins Avancés PMA et les non PMA.

L’analyse des sous – régions, montre qu’en **Afrique Centrale**, il y a diminution de la dette publique dans des proportions moindres (2,99 milliards de dollars US en 1992 à 2,56 milliards de dollars US en 2018), il en est de même pour les inégalités (de 47,45% en 1992 à 47, 15% en 2018). Nous retenons donc qu’en Afrique Centrale , les inégalités de revenus augmentent suite à l’augmentation de la dette publique a dette publique , en **Afrique de l’Est** , les inégalités de revenus diminuent de manière forte( de 49,% en 1992 à 32,40% en 2018), la

dette publique a subi aussi une diminution modérée ( de 31,21 milliards de dollars US en 1992 à 2,80 milliards de dollars US en 2018 ) nous concluons qu'en Afrique de l'Est la dette publique et les inégalités de revenus évoluent dans le même c'est à dire présentent une relation positive .En **Afrique de l'Ouest** , les inégalités de revenus diminuent de 4,76%( de 40,16 en 1992 à 35,40 en 2018), la dette publique diminue dans des proportions moindres aussi de 0,32% (de 3,12 milliards de dollars US en 1992 à 2,80 milliards de dollars US en 2018), alors la dette publique augmente lorsque les inégalités de revenus au Par contre, en **Afrique Australe** , lorsque les inégalités de revenus augmentent ( de 40,16% en 1992 à 35,40% en 2018), la dette publique diminue( de 31,21 milliards de dollars US en 1992 à 2,80 milliards de dollars US en 2018) .

Conclusion : Nous retenons donc que dans les différentes sous régions d'Afrique Subsaharienne, les inégalités de revenus augmentent lorsque la dette publique augmente

## **1.2 Inégalités de revenus et dette publique selon la zone monétaire et la langue**

Dans ce paragraphe, il sera question pour nous d'analyser l'évolution conjointe des inégalités des revenus et de la dette publique en Afrique subsaharienne, en tenant compte de la zone monétaire et la langue (**tableau 2**).

**Tableau 2 : Inégalités de revenus et dette publique selon la zone monétaire et la langue**

		Années	Dette publique extérieure (milliards de dollars US)	coefficient de Gini(%)
<b>Afrique subsaharienne</b>		1992	3,28	44,45
		2018	3,13	38,55
<b>ZONE MONETAIRE</b>	<b>Zone franc</b>	1992	3,87	42,52
		2018	2,67	38
	<b>Zone hors franc</b>	1992	2,94	47,97
		2018	3,19	38,55
<b>LANGUE</b>	<b>pays francophones</b>	1992	3,41	43,02
		2018	2,99	32,60
	<b>pays non francophones</b>	1992	3,27	47,97
		2018	3,38	40,704

**Source :** auteure à partir des données de la Banque Mondiale (2019)

En raison d'une multiplicité de zones monétaires, nous avons séparé les pays en **zone Franc** (Cameroun, Gabon, Congo, République Centrafricaine, Guinée Equatoriale, Tchad, Bénin, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Sénégal, Niger et Togo) et **hors zone Franc** (Angola, Botswana, Burundi, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe, Cap Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra Leone, Comores, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe) et aussi en tenant compte de la langue, les pays francophones et les non francophones.

Le tableau 2 a été élaboré dans Microsoft Excel à partir des données de WDI et représente les moyennes annuelles de la dette publique extérieure (en milliards de dollars US) et les coefficients de Gini qui mesure la variable inégalités des revenus en 1992 et 2018 pour chaque groupe considéré.

L'analyse du tableau 2 montre que la dette publique extérieure évolue dans le même sens que les inégalités des revenus dans le cadre général et aussi dans les pays de la zone franc, par contre dans les pays de zone hors franc, la dette publique diminue suite à une augmentation des inégalités des revenus.

Par ailleurs, dans les pays francophones, la dette publique extérieure évolue toujours dans le même sens que les inégalités des revenus. alors que dans les pays non francophones, lorsque les inégalités des revenus diminuent, nous observons une légère augmentation de la dette publique. Cependant, l'écart observé entre les pays francophones et les pays non francophones est plus accentué sur les inégalités de revenus que la dette publique extérieure, on se rend compte que le niveau de la dette publique des pays non francophones est environ le même taux que celui de l'Afrique sub-saharienne. Les pays francophones ont un taux des inégalités des revenus inférieurs à celui des pays non francophones. Nous retenons que la dette publique extérieure et les inégalités des revenus évoluent dans le même sens en Afrique subsaharienne en général c'est à dire présentant une relation positive. Mais en tenant compte de la zone monétaire et la langue, dans les pays de la zone hors franc et les pays non francophones, la dette publique augmente légèrement suite à la diminution des inégalités de revenus.

## **SECTION 2 : INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

Cette section présentera l'évolution conjointe des inégalités d'accès aux services financiers et la dette publique extérieure les pays d'Afrique Sub-saharienne. Nous regrouperons les pays selon le niveau du développement et les sous - régions d'une part (2.1), et selon la zone monétaire et la langue d'autre part (2.2). Pour mesurer les inégalités d'accès aux services financiers, nous avons utilisé l'indice de Herfindahl-Hirschmann qui mesure la concentration du marché c'est à dire le nombre d'entreprises à produire un bien (indice est compris entre 0 et 1 «  $0 < HH < 1$  », lorsque le taux tend vers 0, il y a diminution des inégalités d'accès aux services financiers, par contre lorsqu'il tend vers 1, ces inégalités augmentent)

## 2.1 Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon le niveau du développement et les sous –régions

Ce paragraphe présente l'évolution conjointe des inégalités d'accès aux services financiers et de la dette publique extérieure en Afrique Sub-saharienne. Les pays sont regroupés en fonction du niveau du développement et des sous – régions (**tableau 3**).

**Tableau 3** : Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon le niveau du développement et les sous-régions.

		Années	Dette publique extérieur(en milliards de dollars US)	Indice de Herfindahl-Hirschmann
<b>Afrique subsaharienne</b>		1992	3,28	0,137
		2018	3,13	0,157
<b>NIVEAU DU DEVELOPPEMENT</b>	<b>PMA</b>	1992	3,34	0,137
		2018	2,91	0,172
	<b>Non PMA</b>	1992	2,92	0,125
		2018	3,76	0,123
<b>SOUS -REGIONS</b>	<b>Afrique centrale</b>	1992	2,99	0,28
		2018	2,56	0,19
	<b>Afrique australe</b>	199 2	2,38	0,143
		2018	3,90	0,176
	<b>Afrique de l'Est</b>	1992	49,45	0,129
		2018	32,10	0,1
	<b>Afrique de l'Ouest</b>	1992	3,12	0,123
		2018	2,80	0,218

**Source** : auteure à partir des données de la Banque Mondiale (2019)

En reconsidérant l'échantillon et la période de la section précédente, l'Afrique subsaharienne en générale lorsque les inégalités d'accès aux services financiers augmentent (de 0,137 en 1992 à 0,157 en 2018), la dette publique à son tour diminue (3,28 milliards de dollars

US en 1992 à 3,13 milliards de dollars US en 2018). Dans les pays moins avancés et les pays non PMA ont une évolution de la dette publique extérieure et des inégalités d'accès aux services financiers similaire à celle d'Afrique Sub-saharienne prise dans sa globalité c'est à dire lorsque les inégalités d'accès aux services financiers augmentent (diminuent), la dette publique diminue (augmente) aussi.

D'autre part, en **Afrique Centrale**, il y a diminution de la dette publique dans des proportions moindres (2,99 milliards de dollars en 1992 à 2,56 milliards de dollars en 2018), il en est de même pour les inégalités d'accès aux services financiers (de 0,28 en 1992 à 0,19 en 2018). Nous retenons donc qu'en Afrique Centrale, l'augmentation des inégalités d'accès aux services financiers augmentent suite à l'augmentation de la dette publique, en **Afrique de l'Est**, les inégalités d'accès aux services financiers diminuent de manière forte (de 0,129 en 1992 à 0,10 en 2018), la dette publique a subit aussi une forte diminution (de 49,45 milliards de dollars en 1992 à 32,10 milliards de dollars US en 2018) nous concluons qu'en Afrique de l'Est la dette publique et les inégalités d'accès aux services financiers évoluent dans le même c'est à dire présentent une relation positive, en **Afrique Australe**, lorsque les inégalités d'accès aux services financiers augmentent (de 0,143 en 1992 à 0,176 en 2018), la dette publique augmente (de 2,38 milliards de dollars US en 1992 à 3,90 milliards de dollars US en 2018). Par contre en **Afrique de l'Ouest**, les inégalités d'accès aux services financiers augmente (de 0,123 en 1992 à 0,218 en 2018), la dette publique diminue légèrement aussi (de 3,12 milliards de dollars US en 1992 à 2,80 milliards de dollars US en 2018), conclusion, lorsque les inégalités d'accès aux services financiers augmentent aussi légèrement, la dette publique diminue.

## **2.2 Les inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon la zone monétaire et la langue**

Dans ce paragraphe, nous analyserons l'évolution conjointe de la dette publique extérieure et les inégalités d'accès aux services financiers en Afrique Subsaharienne, en regroupant les pays en fonction de la zone monétaire et de la langue (**tableau 4**).

**Tableau 4 :** Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon la zone monétaire et langue

		Années	Dette publique extérieure(en milliards de dollars US)	Indice de Herfindahl-Hirschmann
<b>Afrique subsaharienne</b>		1992	3,28	0,137
		2018	3,13	0,155
<b>ZONE MONETAIRE</b>	<b>Zone franc</b>	1992		0,137
		2018	3,87	
	<b>Zone hors franc</b>	1992	2,67	0,183
		2018		
<b>LANGUE</b>	<b>Pays francophones</b>	1992	2,94	0,137
		2018	3,19	0,125
	<b>Pays non francophones</b>	1992	3,41	0,137
		2018	2,99	0,126
		1992	3,27	0,126
		2018	3,38	0,138

**Source :** auteure à partir des données de la Banque Mondiale (2019)

L'Afrique Sub-saharienne prise dans sa globalité, présente une corrélation négative entre la dette publique extérieure et les inégalités d'accès aux services financiers. Cette tendance est aussi observée en fonction de la manière dont les pays sont regroupés. Ainsi les inégalités d'accès aux services financiers évoluent en sens inverse avec la dette publique dans les pays zone franc et zone hors franc d'Afrique Sub-saharienne. En 1992, les pays de la zone franc et ceux de la zone hors franc ont présenté le même niveau du taux des inégalités d'accès aux services financiers (0,137) mais en 2018, ces inégalités baissent(0,123) dans les pays en zone hors franc alors que dans les pays en zone franc, ils augmentent plutôt(0,183) Par ailleurs, en considérant la langue, dans les pays francophones les inégalités d'accès aux services financiers ont subi une diminution modérée ( de 0,137 en 1992 à 0,126 en 2018) , nous

constatons le même comportement de cette évolution au niveau de la dette publique (3,41 milliards de dollars US en 1992 à 2,99 milliards de dollars US en 2018), nous pouvons alors dire lorsque le taux des inégalités d'accès aux services financiers diminuent, la dette publique diminue, les deux variables évoluent dans le même sens et dans les pays non francophones nous observons la même nature d'évolution, une relation positive entre la dette publique et les inégalités d'accès aux services financiers, ce qui signifie que lorsque les inégalités d'accès aux services financiers augmentent, la dette publique augmente également.

## CONCLUSION

L'objectif visé par ce chapitre était de présenter un état des lieux de la relation entre les inégalités et la dette publique en Afrique subsaharienne. Pour ce faire, nous l'avons reparti en deux sections. Dans la première (**section1**), une analyse conjointe de l'évolution de la dette publique extérieure et des inégalités des revenus et on se rend compte d'une relation positive entre ces deux variables en Afrique subsaharienne. Cette relation est homogène lorsque l'on tient compte de la langue, de la zone monétaire et le niveau du développement, mais devient hétérogène du point de vue de la sous – région. La deuxième section (**section2**) nous montre qu'une analyse inverse à celle de la première section entre la dette publique extérieure et les inégalités des revenus en Afrique subsaharienne et présente des résultats différents. Il apparaît donc intéressant d'approfondir l'analyse de cette relation dans un cadre empirique pour en établir la pertinence.

## **CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE**

L'objectif de cette première partie était de fixer un cadre théorique pour fournir une base à notre travail de recherche. Pour cela, nous l'avons répartie en deux chapitres. Le premier nous a permis de ressortir les fondements théoriques des inégalités et de la dette publique, en présentant les canaux de transmission de la variable inégalités et celle de la dette publique et aussi les déterminants usuels de la dette publique. Le deuxième chapitre quant à lui, nous a présenté un état des lieux de la relation entre les inégalités et la dette publique en Afrique Sub-saharienne, à travers une analyse conjointe de l'évolution de la dette publique et des inégalités de revenus d'une part, et de la dette publique et des inégalités d'accès aux services financiers d'autre part en Afrique Sub-saharienne de manière globale, cet objectif atteint, il devient nécessaire de vérifier les résultats de cette étude théorique par une étude empirique.

**DEUXIEME PARTIE : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE  
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : ETUDE EMPIRIQUE**

## INTRODUCTION

Le débat relatif à l'effet de la dette publique sur les inégalités a connu ces dernières années une ampleur considérable. L'objectif de ce chapitre est de présenter un bref état des lieux de la relation qui existe entre les inégalités et la dette publique dans les pays d'Afrique Sub-saharienne. Pour atteindre cet objectif, nous allons travailler avec un échantillon de données des pays d'Afrique Sub-saharienne sur la période qui s'étale de 1992 à 2018 et la raison selon laquelle cette période a été choisie est la disponibilité des données concernant nos variables. Le chapitre sera ainsi organisé en deux grandes parties. Nous nous proposons de ce fait, de voir comment évoluent les inégalités de revenus et la dette publique en Afrique Sub-saharienne d'une part (**section 1**) et de présenter d'autre part, l'évolution des inégalités d'accès aux services financiers et la dette publique en Afrique Sub-saharienne (**section 2**).

### SECTION1 : INEGALITES DE REVENUS ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Dans cette première section, nous regrouperons les pays selon le niveau du développement et les différentes sous – régions d'une part (**1.1**), et selon la zone monétaire et la langue d'autre part (**1.2**).

#### 1.1 Inégalités des revenus et dette publique selon le niveau du développement et les sous régions

Dans cette sous-partie, il sera question pour nous d'analyser l'évolution conjointe des inégalités des revenus et la dette publique en Afrique subsaharienne, en tenant compte du niveau de développement et des sous – régions (**tableau 1**).

Le tableau 1 a été élaboré dans Microsoft Excel à partir des données de WDI et représente les moyennes annuelles de la dette publique extérieure (en milliards de dollars US) et le coefficient de Gini qui mesure les inégalités de revenus en 1992 et 2018 pour chaque groupe considéré. Par défaut de données nous avons retiré de notre échantillon la Guinée Equatoriale, l'Erythrée, la Namibie, les Seychelles, le Swaziland et le Soudan du Sud.

**Tableau 1** : Inégalités des revenus et dette publique selon le niveau du développement et les sous-régions

		Années	Dette publique extérieure(en milliards de dollars US)	Coefficient de Gini(%)
<b>AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>		1992	3,28	44,85
		2018	3,13	38,55
<b>NIVEAU DU DEVELOPPEMENT</b>	PMA	1992	3,34	43,02
		2018	2,91	43,50
	Non PMA	1992	2,92	47,3
		2018	3,76	33,60
<b>SOUS-REGIONS</b>	Afrique centrale	1992	2,99	47,45
		2017	2,56	47,15
	Afrique australe	1993	2,38	57,56
		2018	3,90	51,30
	Afrique de l'Est	1992	3,75	49,45
		2018	2,94	32,10
Afrique de l'Ouest	1992	3,12	40,16	
	2018	2,80	35,40	

**Source** : auteure à partir des données de la Banque Mondiale(2019)

Afrique Sub-saharienne selon la répartition de l'Union africaine (UA) compte quatre sous régions : **L'Afrique centrale** (9 pays : Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe, Tchad et Burundi), **l'Afrique de l'Ouest** (15 pays : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo), **l'Afrique de l'Est** (13 pays : Comores, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda) et **l'Afrique**

**australe** (10 pays : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe) et aussi selon le niveau du développement, l'Afrique Sub-saharienne est repartie comme suit : les **PMA** ( Angola, Benin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti Tchad, République centrafricaine, Comores, Congo, République Démocratique du Congo, Cote d'ivoire, Ethiopie, Erythrée , Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale , Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho ,Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie , Mozambique, Niger, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie , Soudan du sud ,Soudan, Togo, Soudan ,Tanzanie, Ouganda Zambie) et les **non PMA** ( Botswana , Cap Vert, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Cote d'ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho , Maurice , Nigeria, Rwanda , Afrique du Sud, Uganda,, Zimbabwe)

Le tableau 1 ci-dessus montre que la dette publique extérieure d'Afrique subsaharienne a baissé, bien que dans des proportions moindres entre 1992 et 2018 (de 3,28 milliards environ en 1992 à 3,13 milliards en 2018), il en a de même pour les inégalités de revenus qui passent de 44,85% en 1998 à 38,55%. Nous constatons que lorsque les inégalités de revenus baissent (augmentent), la dette publique baisse (augmente) aussi et On en déduit donc qu'il existe une corrélation positive entre la dette publique extérieure et les inégalités des revenus dans les pays d'Afrique subsaharienne.

S'agissant du niveau du développement, dans les Pays Moins Avancés, la dette publique a baissé dans des proportions moindres, elle passe (de 43,02 milliards de dollars US en 1992 à 43,5 milliards en 2018) alors que inégalités de revenus à leur tour ont augmenté ( de 3,34% en 1992 à 2,91% en 2018), il en est de même pour les non PMA, lorsque la dette publique augmente(2,92milliards de dollars US en 1992 à 3,76 milliards de dollars US en 2018), les inégalités de revenus diminuent ( de 43,3% en 1992 à 33,60 % en 2018). Conclusion : la dette publique et inégalités de revenus évoluent en sens inverse dans les Pays Moins Avancés PMA et les non PMA.

L'analyse des sous – régions, montre qu'en **Afrique Centrale**, il y a diminution de la dette publique dans des proportions moindres (2,99 milliards de dollars US en 1992 à 2,56 milliards de dollars US en 2018), il en est de même pour les inégalités (de 47,45% en 1992 à 47,15% en 2018). Nous retenons donc qu'en Afrique Centrale , les inégalités de revenus augmentent suite à l'augmentation de la dette publique a dette publique , en **Afrique de l'Est** , les inégalités de revenus diminuent de manière forte( de 49,% en 1992 à 32,40% en 2018), la dette publique a subit aussi une diminution modérée ( de 31,21 milliards de dollars US en 1992 0 à 2,80 milliards de dollars US en 2018 ) nous concluons qu'en Afrique de l'Est la dette

publique et les inégalités de revenus évoluent dans le même c'est à dire présentent une relation positive .En **Afrique de l'Ouest** , les inégalités de revenus diminuent de 4,76%( de 40,16 en 1992 à 35,40 en 2018), la dette publique diminue dans des proportions moindres aussi de 0,32% (de 3,12 milliards de dollars US en 1992 à 2,80 milliards de dollars US en 2018), alors la dette publique augment lorsque les inégalités de revenus au Par contre, en **Afrique Australe** , lorsque les inégalités de revenus augmentent ( de 40,16% en 1992 à 35,40% en 2018), la dette publique diminue( de 31,21 milliards de dollars US en 1992 à 2,80 milliards de dollars US en 2018) .

Conclusion : Nous retenons donc que dans les différentes sous régions d'Afrique Subsaharienne, les inégalités de revenus augmentent lorsque la dette publique augmente

## 1.2 Inégalités de revenus et dette publique selon la zone monétaire et la langue

Dans ce paragraphe, il sera question pour nous d'analyser l'évolution conjointe des inégalités des revenus et de la dette publique en Afrique subsaharienne, en tenant compte de la zone monétaire et la langue (**tableau 2**).

**Tableau2** : Inégalités de revenus et dette publique selon la zone monétaire et la langue

		Années	Dette publique extérieure (milliards de dollars US)	coefficient de Gini(%)
<b>Afrique subsaharienne</b>		1992	3,28	44,45
		2018	3,13	38,55
<b>ZONE MONETAIRE</b>	<b>Zone franc</b>	1992	3,87	42,52
		2018	2,67	38
	<b>Zone hors franc</b>	1992	2,94	47,97
		2018	3,19	38,55
<b>LANGUE</b>	<b>pays francophones</b>	1992	3,41	43,02
		2018	2,99	32,60
	<b>pays non francophones</b>	1992	3,27	47,97
		2018	3,38	40,704

**Source** : auteure à partir des données de la Banque Mondiale (2019)

En raison d'une multiplicité de zones monétaires, nous avons séparé les pays en **zone Franc** (Cameroun, Gabon, Congo, République Centrafricaine, Guinée Equatoriale, Tchad, Bénin, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Sénégal, Niger et Togo) et **hors zone Franc** (Angola, Botswana, Burundi, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe, Cap Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, Sierra Leone, Comores, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe) et aussi en tenant compte de la langue, les pays francophones et les non francophones.

Le tableau 2 a été élaboré dans Microsoft Excel à partir des données de WDI et représente les moyennes annuelles de la dette publique extérieure (en milliards de dollars US) et les coefficients de Gini qui mesure la variable inégalités des revenus en 1992 et 2018 pour chaque groupe considéré.

L'analyse du tableau 2 montre que la dette publique extérieure évolue dans le même sens que les inégalités des revenus dans le cadre général et aussi dans les pays de la zone franc, par contre dans les pays de zone hors franc, la dette publique diminue suite à une augmentation des inégalités des revenus.

Par ailleurs, dans les pays francophones, la dette publique extérieure évolue toujours dans le même sens que les inégalités des revenus. alors que dans les pays non francophones, lorsque les inégalités des revenus diminuent, nous observons une légère augmentation de la dette publique. Cependant, l'écart observé entre les pays francophones et les pays non francophones est plus accentué sur les inégalités de revenus que la dette publique extérieure, on se rend compte que le niveau de la dette publique des pays non francophones est environ le même taux que celui de l'Afrique sub-saharienne. Les pays francophones ont un taux des inégalités des revenus inférieurs à celui des pays non francophones. Nous retenons que la dette publique extérieure et les inégalités des revenus évoluent dans le même sens en Afrique subsaharienne en général c'est à dire présentant une relation positive. Mais en tenant compte de la zone monétaire et la langue, dans les pays de la zone hors franc et les pays non francophones, la dette publique augmente légèrement suite à la diminution des inégalités de revenus.

## **SECTION 2 : INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

Cette section présentera l'évolution conjointe des inégalités d'accès aux services financiers et la dette publique extérieure des pays d'Afrique Sub-saharienne. Nous regrouperons les pays selon le niveau du développement et les sous - régions d'une part **(2.1)**, et selon la zone monétaire et la langue d'autre part **(2.2)**. Pour mesurer les inégalités d'accès aux services financiers, nous avons utilisé l'indice de Herfindahl-Hirschmann qui mesure la concentration du marché c'est à dire le nombre d'entreprises à produire un bien (indice est compris entre 0 et 1 «  $0 < HH < 1$  », lorsque le taux tend vers 0, il y a diminution des inégalités d'accès aux services financiers, par contre lorsqu'il tend vers 1, ces inégalités augmentent)

### **2.1 Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon le niveau du développement et les sous –régions**

Ce paragraphe présente l'évolution conjointe des inégalités d'accès aux services financiers et de la dette publique extérieure en Afrique Sub-saharienne. Les pays sont regroupés en fonction du niveau du développement et des sous – régions **(tableau 3)**.

**Tableau 3 :** Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon le niveau du développement et les sous-régions.

		Années	Dette publique extérieure(en milliards de dollars US)	Indice de Herfindahl-Hirschmann
<b>Afrique subsaharienne</b>		1992	3,28	0,137
		2018	3,13	0,157
<b>NIVEAU DU DEVELOPPEMENT</b>	<b>PMA</b>	1992	3,34	0,137
		2018	2,91	0,172
	<b>Non PMA</b>	1992	2,92	0,125
		2018	3,76	0,123
<b>SOUS -REGIONS</b>	<b>Afrique centrale</b>	1992	2,99	0,28
		2018	2,56	0,19
	<b>Afrique australe</b>	1992	2,38	0,143
		2018	3,90	0,176
	<b>Afrique de l'Est</b>	1992	49,45	0,129
		2018	32,10	0,1
	<b>Afrique de l'Ouest</b>	1992	3,12	0,123
		2018	2,80	0,218

**Source :** auteure à partir des données de la Banque Mondiale (2019)

En reconsidérant l'échantillon et la période de la section précédente, l'Afrique subsaharienne en générale lorsque les inégalités d'accès aux services financiers augmentent (de 0,137 en 1992 à 0,157 en 2018), la dette publique à son tour diminue (3,28 milliards de dollars US en 1992 à 3,13 milliards de dollars US en 2018). Dans les pays moins avancés et les pays non PMA ont une évolution de la dette publique extérieure et des inégalités d'accès aux services financiers similaire à celle d'Afrique Sub-saharienne prise dans sa globalité c'est à dire lorsque les inégalités d'accès aux services financiers augmentent (diminuent), la dette publique diminue (augmente) aussi.

D'autre part, en **Afrique Centrale**, il y a diminution de la dette publique dans des proportions moindres (2,99 milliards de dollars en 1992 à 2,56 milliards de dollars en 2018), il en est de même pour les inégalités d'accès aux services financiers (de 0,28 en 1992 à 0,19 en 2018). Nous retenons donc qu'en Afrique Centrale, l'augmentation des inégalités d'accès aux services financiers augmentent suite à l'augmentation de la dette publique, en **Afrique de l'Est**, les inégalités d'accès aux services financiers diminuent de manière forte (de 0,129 en 1992 à 0,10 en 2018), la dette publique a subi aussi une forte diminution (de 49,45 milliards de dollars en 1992 à 32,10 milliards de dollars US en 2018) nous concluons qu'en Afrique de l'Est la dette publique et les inégalités d'accès aux services financiers évoluent dans le même sens c'est à dire présentent une relation positive, en **Afrique Australe**, lorsque les inégalités d'accès aux services financiers augmentent (de 0,143 en 1992 à 0,176 en 2018), la dette publique augmente (de 2,38 milliards de dollars US en 1992 à 3,90 milliards de dollars US en 2018). Par contre en **Afrique de l'Ouest**, les inégalités d'accès aux services financiers augmentent (de 0,123 en 1992 à 0,218 en 2018), la dette publique diminue légèrement aussi (de 3,12 milliards de dollars US en 1992 à 2,80 milliards de dollars US en 2018), conclusion, lorsque les inégalités d'accès aux services financiers augmentent aussi légèrement, la dette publique diminue.

## **2.2 Les inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon la zone monétaire et la langue**

Dans ce paragraphe, nous analyserons l'évolution conjointe de la dette publique extérieure et les inégalités d'accès aux services financiers en Afrique Subsaharienne, en regroupant les pays en fonction de la zone monétaire et de la langue (**tableau 4**).

**Tableau 4 :** Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon la zone monétaire et langue

		Années	Dette publique extérieure(en milliards de dollars US)	Indice de Herfindahl-Hirschmann
<b>Afrique subsaharienne</b>		1992	3,28	0,137
		2018	3,13	0,155
<b>ZONE MONETAIRE</b>	<b>Zone franc</b>	1992	3,87	0,137
		2018	2,67	0,183
	<b>Zone hors franc</b>	1992	2,94	0,137
		2018	3,19	0,125
<b>LANGUE</b>	<b>Pays francophones</b>	1992	3,41	0,137
		2018	2,99	0,126
	<b>Pays non francophones</b>	1992	3,27	0,126
		2018	3,38	0,138

**Source :** auteure à partir des données de la Banque Mondiale (2019)

L'Afrique Sub-saharienne prise dans sa globalité, présente une corrélation négative entre la dette publique extérieure et les inégalités d'accès aux services financiers. Cette tendance est aussi observée en fonction de la manière dont les pays sont regroupés. Ainsi les inégalités d'accès aux services financiers évoluent en sens inverse avec la dette publique dans les pays zone franc et zone hors franc d'Afrique Sub-saharienne. En 1992, les pays de la zone franc et ceux de la zone hors franc ont présenté le même niveau du taux des inégalités d'accès aux services financiers (0,137) mais en 2018, ces inégalités baissent(0,123) dans les pays en zone hors franc alors que dans les pays en zone franc, ils augmentent plutôt(0,183) Par ailleurs, en considérant la langue, dans les pays francophones les inégalités d'accès aux services financiers ont subi une diminution modérée ( de 0,137 en 1992 à 0,126 en 2018) , nous constatons le même comportement de cette évolution au niveau de la dette publique (3,41

milliards de dollars US en 1992 à 2,99 milliards de dollars US en 2018), nous pouvons alors dire lorsque le taux des inégalités d'accès aux services financiers diminuent, la dette publique diminue, les deux variables évoluent dans le même sens et dans les pays non francophones nous observons la même nature d'évolution, une relation positive entre la dette publique et les inégalités d'accès aux services financiers, ce qui signifie que lorsque les inégalités d'accès aux services financiers augmentent, la dette publique augmente également.

## CONCLUSION

L'objectif visé par ce chapitre était de présenter un état des lieux de la relation entre les inégalités et la dette publique en Afrique subsaharienne. Pour ce faire, nous l'avons reparti en deux sections. Dans la première (**section1**), une analyse conjointe de l'évolution de la dette publique extérieure et des inégalités des revenus et on se rend compte d'une relation positive entre ces deux variables en Afrique subsaharienne. Cette relation est homogène lorsque l'on tient compte de la langue, de la zone monétaire et le niveau du développement, mais devient hétérogène du point de vue de la sous-région. La deuxième section (**section2**) nous montre qu'une analyse inverse à celle de la première section entre la dette publique extérieure et les inégalités des revenus en Afrique subsaharienne et présente des résultats différents. Il apparaît donc intéressant d'approfondir l'analyse de cette relation dans un cadre empirique pour en établir la pertinence.

## **CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE**

L'objectif de cette première partie était de fixer un cadre théorique pour fournir une base à notre travail de recherche. Pour cela, nous l'avons répartie en deux chapitres. Le premier nous a permis de ressortir les fondements théoriques des inégalités et de la dette publique, en présentant les canaux de transmission de la variable inégalités et celle de la dette publique et aussi les déterminants usuels de la dette publique. Le deuxième chapitre quant à lui, nous a présenté un état des lieux de la relation entre les inégalités et la dette publique en Afrique Sub-saharienne, à travers une analyse conjointe de l'évolution de la dette publique et des inégalités de revenus d'une part, et de la dette publique et des inégalités d'accès aux services financiers d'autre part en Afrique Sub-saharienne de manière globale, cet objectif atteint, il devient nécessaire de vérifier les résultats de cette étude théorique par une étude empirique.

## **INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE**

Les bases théoriques étant posées, il est important de vérifier la pertinence des résultats obtenus théoriquement ; cette deuxième partie nous permettra de vérifier empiriquement l'effet de la dette publique sur les inégalités en Afrique Sub-saharienne. Nous allons premièrement, présenter la méthodologie (**chapitre 3**) et deuxièmement présenter les résultats de nos estimations (**chapitre 4**).

# CHAPITRE 3 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : APPROCHE METHODOLOGIQUE

## INTRODUCTION

L'objectif principal de ce chapitre est d'établir l'esquisse d'un cadre méthodologique pouvant servir à estimer la relation entre les inégalités et la dette publique. Bien que plusieurs modèles puissent permettre d'analyser empiriquement cette relation, un contour attentif de la littérature montre que celle-ci semble accorder un intérêt particulier aux modèles de données en coupe transversale. Le présent chapitre sera donc articulé en deux sections. La première présentera (**section 1**) le modèle économétrique proprement dit. La seconde section (**section 2**) pour sa part présentera les corrélations entre les inégalités et la dette publique en Afrique subsaharienne.

## SECTION 1 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE : MODELE ECONOMETRIQUE

La présente section a pour objectif de présenter le cadre méthodologique relatif à l'évaluation de l'effet de la dette publique sur les inégalités en Afrique subsaharienne. Elle s'articule donc à cet effet en deux parties. Le premier point (**1.1**) se chargera de faire une présentation succincte du modèle choisi tandis que le second (**1.2**) portera sur la présentation des variables retenues par les différents modèles.

### 1.1. Présentation des modèles

Plusieurs modèles évoqués dans la littérature économétrique peuvent être employés pour tester les deux hypothèses secondaires de notre travail de recherche c'est-à-dire, démontrer d'une part que l'augmentation de la dette publique entraîne l'augmentation des inégalités de revenus et établir d'autre part que l'augmentation de la dette publique fait accroître le niveau des inégalités d'accès aux services financiers. La récente littérature économétrique semble accorder un intérêt particulier aux modèles de données en coupe transversale par la méthode des doubles moindres carrés (DMC) ou la méthode des moindres

carrés en deux étapes. Cette méthode est utilisée en économétrie, introduit par Basman en 1957 et Theil en 1961 et permet d'identifier et d'estimer un modèle de régression linéaire à variables instrumentales et régler le problème de l'endogénéité. Cette méthode des doubles moindres carrés est beaucoup utilisée par les chercheurs ces dernières années dans le cadre des données en coupe transversale et nous permet de mettre en évidence les estimations efficaces et consistantes des différentes relations examinées dans le cadre de cette étude. Notre choix porte ainsi sur ce modèle qui se présente comme suit :

$$INGRVU_i = \beta_{01} + \beta_1 DPE_i + \beta_2 CPI_i + \beta_3 C_i + \beta_4 DP_i + \varepsilon_{i1} \quad (1)$$

$$INGASF_i = \beta_{02} + \beta_5 DPE_i + \beta_6 AI_i + \beta_7 U_i + \beta_9 C_i + \varepsilon_{i2} \quad (2)$$

Ces deux équations ci-dessus ont pour variables dépendante, les inégalités de revenus (INGRVU) et les inégalités d'accès aux services financiers (INGASF). S'agissant des variables pour le modèle (1), DPE est la dette publique, CC est la croissance de la population, DP est la dépense publique dans l'éducation, C'est le chômage, AI est l'accès à l'Internet, U est l'urbanisation.

$\varepsilon_{i1}$  : Terme d'erreur de l'équation (1)

$\varepsilon_{i2}$  : Terme d'erreur de l'équation (2)

$\beta_{01}$  : Constante du premier modèle

$\beta_{02}$  : Constante du second modèle

$\beta_1, \beta_2, \beta_3, \dots, \beta_{10}$  : paramètres ou les coefficients des variables explicatives

i représente les pays

## 1.2. Description des variables des modèles

### ➤ Les variables d'intérêt

**Le stock de la dette publique extérieure garantie par le public** : il comprend les obligations extérieurs à long terme des débiteurs publics, y compris le gouvernement national ; les sociétés publiques, les entreprises d'Etat, les banques de développement et autres entreprises mixtes, les subdivisions politiques, les organismes publics autonomes et les organismes externes. Il permet le stock de la dette publique extérieure en unité de dollars US (Banque Mondiale).

**Les inégalités des revenus** : cette variable est mesurée par l'indice de Gini souvent utilisée dans la littérature.

**Les inégalités d'accès aux services financiers** : Cette variable mesurée l'indice de Herfindahl-Hirschmann(IHH) qui mesure la concentration du marché c'est à dire du nombre d'entreprises à produire un bien (Seth et al. 2020).

➤ **Les variables de contrôle**

- **les dépenses publiques dans l'éducation** (*edu*) : les dépenses publiques et subventions au secteur privé dans l'éducation primaire, secondaire et tertiaire, en pourcentage du PIB (-). Dans certains pays du pourtour méditerranéen, il apparaît que la part des dépenses publiques allouée au système éducatif dans le PIB a diminué durant les années 1990 (Iqbal, 2006). Il est donc intéressant d'évaluer l'impact que cela a eu en termes d'évolution des inégalités.

**L'urbanisation** (*urb*) : le pourcentage de population urbaine dans la population totale (+/-). Selon Kuznets (1955), l'exode rural et la mise à niveau inter-sectorielle des rémunérations des facteurs de production entraînent une hausse des inégalités dans les premières phases du développement.

**L'accès à Internet** (*internet*): le nombre de personnes ayant accès à Internet pour mille habitants dans un pays (-). Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) permet de voir dans quelle mesure l'urbanisation offre des possibilités de croissance industrielle, créatrice de nouvelles opportunités pour les plus pauvres.

**Chômage** : l'accroissement du chômage induit plus de redistribution, par conséquent nécessairement plus d'inégalité entre les revenus.

**Croissance de la population** : lorsque l'augmentation concerne la main d'œuvre rémunérée, la hausse du revenu par habitant devient un important canal direct, la croissance de la population affecte l'inégalité à travers le rapport de la dépendance.

## **SECTION 2 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : ANALYSE DESCRIPTIVE**

Toute analyse empirique pertinente doit au préalable partir d'une analyse descriptive qui permet d'identifier les corrélations des matrices et graphiques entre les différentes variables qui sont mises en commun dans le modèle. En ce qui concerne notre travail, il convient

d'identifier et d'analyser, dans le cadre des pays de l'Afrique subsaharienne, les corrélations matricielles et graphiques qui existent entre les inégalités de revenus et la dette publique d'une part et les inégalités d'accès aux services financiers et la dette publique d'autre part ; ceci compte tenu de nos hypothèses de travail. Cette section envisage donc dans un premier mouvement, de spécifier le champ de l'étude pour ensuite procéder dans le second mouvement, à l'analyse des corrélations graphiques.

## 2.1 Champ de l'étude

Pour déterminer l'effet de la dette publique sur les inégalités, notre étude prend en compte 42 des 48 pays d'Afrique subsaharienne. Les données sont tirées des bases de la Banque Mondiale et s'étalent de 1992-2018, elles sont annuelles et disposées en coupe transversale .Le choix de la période d'étude est justifié par la disponibilité des données et celui de la disposition des données est justifié par l'indice de Gini, qui ne nous permet pas d'utiliser une série en panel car présentant les données manquantes.

## 2.2 Dette publique en Afrique subsaharienne : le rôle des inégalités

**Tableau 5 :** Caractéristiques statistiques des variables

<b>Variables</b>	<b>Obs</b>	<b>Mean</b>	<b>Std.Dev</b>	<b>Min</b>	<b>Max</b>
<b>Indice de Gini</b>	175	396,08	153,6426	30	648
<b>HH</b>	808	0,1610451	01344788	0,0366919	0,9171277
<b>Chômage</b>	247	3,48e+14	2,67e+14	4	9,96e+14
<b>Croissance de la population</b>	1,289	2,56e+14	1,70e+14	9,06+14	9,86e+14
<b>Dépense publique</b>	635	3,50e+14	193e+14	2,46e+12	9,65e+14
<b>Stock</b>	1,157	3,99e+10	6,66e+10	1,46+08	7,82e+11
<b>Utilisateurs</b>	1,208	7,62e+08	1,61e+09	0	9,24e+09
<b>Population</b>	1,289	331582	1845494	34	8897

**Source :** Auteure

**Tableau 6 : inégalités et dette publique : La matrice des corrélations**

	Inégalités de revenus	Inégalités d'accès aux services financiers	Stock de la dette publique extérieure	Chômage	Croissance de la population	Dépenses publiques en éducation	Accès à l'internet	Urbanisation
Inégalités de revenus	1							
Inégalités d'accès aux services financiers	0,0462	1						
Stock de la dette publique extérieure	0,0487	-0,2651	1					
Chômage	-0,01223	0,3720	-0,0671	1				
Croissance de la population	0,1267	0,3660	-0,3928	0,2832	1			
Dépenses publiques en éducation	0,3987	0,1162	0,1420	-0,2525	-0,4749	1		
Accès à l'internet	0,2546	0,881	-0,1951	-0,0037	-0,3526	0,2470	1	
Urbanisation	0,2563	-0,3672	0,3919	0,1795	0,4435	0,3407	0,0187	1

**Source:** auteure

Dans le tableau ci-dessus, nous constatons que le coefficient associé à la dette publique et aux inégalités de revenus est positif. Ce qui signifie que la corrélation entre la dette publique et les inégalités de revenus est positive. Par contre, le coefficient associé à la dette publique et aux inégalités aux services financiers est aussi positif, par conséquent les inégalités d'accès aux services financiers et la dette publique présentent une corrélation positive.

## CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était d'établir un cadre méthodologique propre à l'estimation de l'effet de la dette publique sur les inégalités. Deux mouvements ont ponctué l'atteinte de cet objectif. Le premier a présenté le modèle économétrique proprement dit et effectué une description succincte de toutes les variables qui ont été retenues par le modèle. A l'issue de ce premier mouvement, on a souligné l'importance des modèles économétriques de données en coupe transversale. Le second mouvement a porté sur l'analyse descriptive de la relation qui existe entre les inégalités et la dette publique. Précisément, il s'est agi d'une part de spécifier le champ de l'étude puis d'autre part, de procéder à l'examen analytique des corrélations linéaires qui existent entre les inégalités de revenus et dette publique et les inégalités d'accès aux services financiers et dette publique en Afrique subsaharienne. Au terme de ce second mouvement, il s'est avéré que la dette publique est corrélée positivement aussi bien avec les inégalités de revenus qu'avec les inégalités d'accès aux services financiers en Afrique subsaharienne. Il est donc attendu que l'augmentation de la dette publique influence indifféremment les inégalités.

# CHAPITRE 4 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LES RESULTATS ET LES INTERPRETATIONS

## INTRODUCTION

Après avoir spécifié notre modèle et nos variables, nous allons procéder à la présentation et l'interprétation des résultats des estimations économétriques de nos variables. Le chapitre est reparti en deux sections. La première présente les travaux empiriques de la relation entre les inégalités et la dette publique (**Section 1**) et la deuxième est réservée à la présentation et à l'interprétation des résultats (**Section 2**).

## SECTION 1 : INEGALITES DES REVENUS ET DETTE PUBLIQUE : LES TRAVAUX EMPIRIQUES

Plusieurs études empiriques ont essayé de décrypter la nature de la relation entre les inégalités et la dette publique. L'ensemble des résultats peut être décomposé selon deux conclusions : Certains auteurs pensent que les inégalités et dette publique sont corrélées relation positive par contre d'autres pensent que les inégalités ont un effet négatif sur la dette publique.

### 1.1. Relation positive

La littérature empirique suggère que la dette publique a un effet positif sur les inégalités. Plus précisément Seth et al. (2020) traitent la relation entre les inégalités de revenus et la dette publique, et distingue les inégalités de revenus induites par les différences de productivité du travail et les inégalités de revenus induites par les différences de revenus du capital, en utilisant les données des pays de l'OCDE, il conclut qu'une augmentation du niveau d'endettement conduit à un niveau plus élevé des inégalités de revenus du travail .

### 1.2. Relation négative

Les arguments empiriques qui soutiennent l'hypothèse d'une relation négative entre les inégalités et la dette publique appuient l'idée selon laquelle un niveau des inégalités élevé exerce des effets négatifs sur la dette publique plus spécifiquement Weijie (2019) traite la relation entre les inégalités de revenus et la dette publique ,distingue les inégalités de revenus induites par les différences de revenus du capital, en utilisant les données des pays de l'OCDE et trouve que les inégalités de revenus du capital sont négativement associées à la dette

publique. En effet, lorsque les différences de revenu sont générées par les revenus du capital, la capacité de l'électeur médian à redistribuer par le biais de la fiscalité est limitée, par conséquent l'inégalité des revenus du capital est négativement associée à la dette.

## **SECTION 2 INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE : RESULTATS ECONOMETRIQUES ET INTERPRETATION**

Le but de cette section est de vérifier si nos hypothèses secondaires sont confirmées ou infirmées. Pour cela nous présenterons dans le premier paragraphe les résultats des inégalités de revenus et de la dette publique de nos estimations et leurs interprétations (2.1) et dans le second paragraphe, les résultats et les interprétations des inégalités d'accès aux services financiers et la dette publique (2.2).

### **2.1 Inégalités de revenus et dette publique : présentation des résultats économétriques**

Dans cette partie, nous allons donc présenter les résultats des estimations du modèle (1) de la relation entre les inégalités de revenus et la dette publique.

**Tableau 7: Inégalité de revenus et dette publique en Afrique Sub-saharienne : résultats économétriques**

Wald chi2 (4) = 0.02  
 Prob > chi2 = 1.0000  
 R-squared = 0.1187  
 Root MSE = 158.16

Indice de Gini	Coef	Std.Err	Z	P> z	[95% Conf. Interval]
Stocks	-5,73e-11	4,09e-10	-0,14	0,889	8,58e-10 7,43e-10
Dépense publique	2,79e-13	1,45e-13	1,93	0,054	4,23e-15 5,63e-13
Croissance de la population	6,58e-14	4,15e-13	0,16	0,874	7,47e-13 8,79e-13
Chômage de la population active	-5,68e-14	1,50e-13	-0,38	0,704	3,50e-13 3,36e-13
Constante	297e-14	137,6159	2,16	0,031	2742754 5668721

**Source :** Auteure

Pour vérifier si nos estimations ont été bonnes ou mauvaises, nous avons utilisé le test de Wald et d'après le tableau ci-dessus, wald qui est le test de diagnostic est significatif par conséquent il permettra de prouver la véracité de ces estimations pour expérimenter la variable dette publique, étant donné que la dette publique et les inégalités de revenus évoluent dans le temps, il peut avoir le problème d'endogénéité c'est pourquoi il est important d'instrumentaliser la variable dette publique par deux variables instrumentales. Un instrument est une variable corrélée avec la variable supposée endogène mais non corrélée avec le résidu du modèle. D'après Luo et al. (2017), le premier instrument est le changement technologique mesuré par le nombre des internautes en pourcentage de la population totale, le changement technologique axé sur les compétences a été avancé comme un principal moteur de l'augmentation des inégalités en termes généraux (par exemple Goldin et Katz). En théorie, ce processus a en particulier soutenu l'inégalité croissant des revenus du capital. Le second instrument est l'inclusion financière mesurée comme l'indice Chinn –Ito en effet, un système financier bien

développé en est une où il est facile, pour tous les membres de la population, d'acquérir (et vendre) différents types d'immobilisations. Alors il est concevable qu'au moins certaines formes de la propriété d'actifs n'est pas possible pour une grande partie de la population, et probablement ceux à faible revenu. La présence d'un deuxième instrument permet des tests de sur identification pour enquêter sur l'exclusion.

### **Interprétation des résultats**

Il ressort des résultats du tableau 5, que le coefficient associé à la dette publique est significatif et négatif. En effet, une augmentation de la dette publique entraîne une diminution des inégalités de revenus dans les pays d'Afrique subsaharienne. Ce résultat est en phase avec les travaux de Seth et al. (2020) qui stipulent que : les inégalités de revenus et la dette publique sont scientifiquement positifs dans les régressions avec l'inégalité des revenus comme variable dépendant.

Par ailleurs, parmi les variables de contrôle telles que : les dépenses publiques dans l'éducation (DP), la croissance de la population (CP) et le chômage (C) sont significatifs et positifs, ce qui veut dire qu'elles évoluent dans le même sens que les inégalités. Par contre, le chômage (C) est négativement significatif

### **2.2 Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique : présentation des résultats et interprétations**

Dans cette sous partie, il est question pour nous de tester l'effet des inégalités d'accès aux sévices financiers sur la dette publique extérieure en Afrique subsaharienne par les estimations (tableau 8).

**Tableau 8** : Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique en Afrique subsaharienne : résultats économétriques.

Wald chi2 (4) = 0.12

Prob > chi2 = 0.9983

R-squared = 0.0472

Root MSE = .13294

HH	Coef	Std.Err	Z	P> z	[95% Conf. Interval
<b>Stock de la dette publique</b>	-2,54e-13	9,51e-14	-2,67	0,008	-4,41e-13 -6,79e-13
<b>Utilisateurs d'internet</b>	4,24e-12	5,29e-12	0,80	0,423	-6,13e-12 -1,46e-11
<b>Urbanisation</b>	1,99e-07	5,80e-07	0,34	0,731	-9,38e-07 1,34e-06
<b>Chômage</b>	2,94e-17	4,30e-17	0,68	0,495	-5,50e-17 1,14e-16
<b>Constante</b>	0,143775	0265806	541	0,916905	0,1958845

Source : Auteure

Pour vérifier si nos estimations ont été bonnes ou mauvaises, nous avons utilisé le test de Wald .Wald désigne la statistique du test d'endogénéité de Wald relative à la variable instrumentée inégalités d'accès aux services financiers : la significativité à 1% de cette statistique confirme l'hypothèse d'endogénéité de cette variable, ce qui peut biaiser les coefficients des variables exogènes. Pour corriger ce problème, il faut trouver des variables instrumentales qui doivent être corrèles avec la variable inégalités d'accès aux services financiers suspecté d'endogénéité. Les instruments permettant de corriger cette endogénéité sont : origine légale du droit et la dotation initiale.

### Interprétation des résultats

Les résultats de la deuxième colonne du tableau 6 montrent également que le coefficient de la dette publique est négatif et significatif, corrélé aux inégalités d'accès aux services financiers. En effet, une hausse de la dette publique inégalités entraine une diminution du taux des inégalités d'accès aux services financiers. Ce qui signifie que la dette publique contribue significativement à la diminution des inégalités d'accès aux services financiers dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, les variables de contrôle telles que : le chômage, l'accès à l'internet et l'urbanisation sont positives et significatives, nous constatons qu'il existe une influence positive entre ces différentes variables et les inégalités d'accès aux services financiers.

## CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était de présenter les tests et résultats économétriques et de les interpréter. Dans la première section, nous avons présenté quelques travaux empiriques similaires du lien des inégalités et dette publique. Cela fait, la deuxième section a permis de présenter et d'interpréter les résultats des estimations. Nous retenons que la méthode la plus pertinente pour estimer notre modèle est la méthode des doubles moindres carrés, dont le détail nous montre que la dette publique a un effet négatif sur les inégalités de revenus et d'accès aux services financiers. Ce qui confirme l'hypothèse principale de notre travail à savoir la dette publique accentue les inégalités en Afrique subsaharienne et les hypothèses secondaires qui sont, une augmentation de la dette publique conduit à une diminution du niveau des inégalités de revenus, l'intensification de la dette publique entraîne une diminution du niveau des inégalités d'accès aux services financiers en Afrique subsaharienne. Comme recommandation de politique économique, nous proposons aux pays d'Afrique subsaharienne de contrôler le niveau de la dette publique afin de lutter efficacement contre les inégalités par le moyen d'une meilleure redistribution des richesses en promouvant une fiscalité progressive des dépenses sociales.

## **CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE**

L'objectif de cette deuxième partie était de vérifier empiriquement l'effet de la dette publique sur les inégalités en Afrique subsaharienne. Pour cela nous l'avons répartie en deux chapitres. Le premier se devait d'établir un cadre méthodologique propre à l'estimation de la dette publique sur les inégalités. Ainsi, après avoir souligné l'importance des modèles économétriques de données de coupe transversale, nous avons fait une analyse descriptive de la relation qui existe entre les inégalités et la dette publique extérieure. Il s'est avéré que la dette publique est corrélée négativement avec les inégalités de revenus qu'avec les inégalités d'accès aux services financiers en Afrique subsaharienne. Le deuxième chapitre quant à lui, nous a présenté les tests et résultats économétriques et leurs interprétations. Il en ressort que le coefficient de la dette publique est significatif et négatif sur inégalités de revenus et d'accès aux services financiers. Nos hypothèses de recherche sont donc validées.

## CONCLUSION GENERALE

L'objectif principal de notre travail était d'analyser l'effet de la dette publique sur les inégalités en Afrique subsaharienne. Pour cela, nous nous sommes proposés dans un premier temps d'examiner l'effet de la dette publique extérieure sur les inégalités de revenus et dans un second temps d'étudier l'influence de la dette publique sur les inégalités d'accès aux services financiers en Afrique subsaharienne. En effet, nous avons voulu vérifier si, au regard du contexte de l'Afrique subsaharienne les résultats de notre étude seraient similaires à ceux des études menées à ce propos dans d'autres régions. Nous nous sommes donc demandé quel est l'effet de la dette publique sur les inégalités en Afrique Sub-saharienne ? Quelle est l'incidence de la dette publique sur les inégalités de revenus en Afrique Sub-saharienne ? Quelle est l'influence de la dette publique sur les inégalités d'accès aux services financiers en Afrique subsaharienne ? Ainsi posées, ces questions nous ont permis d'émettre des hypothèses. L'hypothèse principale étant que la dette publique accentue les inégalités en Afrique Sub-saharienne. Et les hypothèses spécifiques étant premièrement, l'augmentation de la dette publique conduit à une diminution du niveau des inégalités de revenus en Afrique Sub-saharienne deuxièmement, l'intensification du niveau de la dette publique fait accroître les inégalités d'accès aux services financiers en Afrique Sub-saharienne. Pour vérifier nos hypothèses, nous avons utilisé la méthode des doubles moindres carrés, qui a l'avantage de prendre en compte de manière simple l'endogénéité. Après les estimations, les résultats de nos analyses économétriques montrent que la dette publique extérieure est corrélée positivement aussi bien avec les inégalités de revenus qu'avec les inégalités d'accès aux services financiers. Ce qui revient à dire que la dette publique a un effet négatif sur les inégalités en Afrique subsaharienne quel que soit l'indicateur des inégalités considéré. nous recommandons aux politiques que le moyen le plus efficace pour la réduction du niveau des inégalités dans les pays d'Afrique Sub-saharienne ,est l'adoption de la politique fiscale en promouvant un impôt progressif des dépenses sociales et favorisant l'intégration financière de tous .Cependant, comme limite à notre travail, nous relevons le fait de n'avoir pas approfondi notre recherche . Ceci pourra faire l'objet de recherches futures s'orientant sur le même thème.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**Ayo et al (2009)**, inégalités de revenus en Afrique Subsaharienne : tendances divergentes, déterminants et conséquences.

**Azmat, G., Manning, A., Reenen, J.V., (2012)**, Privatization and the decline of labour's share: international evidence from network industries", *Economica*, 79 (315), 470–492.

**Azzimonti, M., De Francisco, E., Quadrini, V., (2014)**, Financial globalization, inequality, and the rising public debt. *Amer. Econ. Rev.* 104 (8), 2267–2302.

**Barba, A. et Pivetti, M. (2008)**, L'endettement croissant des ménages : ses causes et ses implications macroéconomiques - Une analyse à long terme. *Cambridge Journal of Economics*, 33 (1), 113-137. Cecchetti, SG,

**Bach, Stefan, & Gert Wagner (2012)**, Capital levies for debt redemption, in *VoxEU.org*, 15Août.

**Basman (1958)**, Using instrumental variable tests to evaluate model specification in latent variable structural equation models.

**Berisha, E. Meszaros, J(2016)**, Dette des ménages, conditions économiques et de revenus: une analyse au niveau de l'État.

**Christophe Premat (2011)**, le sens de la dette publique. Creative Commons Attribution-Non Commercial-Share Alike 4.0 International <https://doi.org/10.7202/106307> .

**Charlotte Guenard, (1992)**: inégalités en Afrique subsaharienne, Analyse de la spécification régionale et études de cas en côte d'ivoire et A Madagascar, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, spécialité Démographie Economique de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

**Chinn, M.D., Ito, H., (2006)**. What matters for financial development? Capital controls, institutions, and interactions, *J. Dev. Econ.* 81 (1), 163–192.

**Francisco saraceno(2014)** l'impact économique des fortes inégalités : problèmes et solutions. , *Revue de OFCE/ Débats et politiques, Sciences PO, SGPP. Jakarta, SEP.LUISS*

**Gakpa, L .L (2012)** : inégalités de revenus, endettement et pauvreté dans les pays de l'UEMOA, MPRA Paper No. 41896, posted 12 Oct 2012 14:15 UTC.

**Galbraith, J.K., Kum, H., (2005.)**, Estimating the inequality of household incomes: A statistical approach to the creation of a dense and consistent global data set, *Rev. Income Wealth* 51 (1), 115–143.

**Goldin, C.D., Katz, L.F., (2009)**, *The Race Between Education and Technology*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

**Karabarbounis, L., Neiman, B., (2013),** The global decline of the labor share, *Q. J. Econ.* 129 (1), 61–103.

**Kaymak, B., Poschke, M., (2016),** The evolution of wealth inequality over half a century: The role of taxes, transfers and technology, *J. Monetary Econ.* 77, 1–25.

**Krugman, Paul (1988),** "Financing vs forgiving a debt overhang : some analytical issues", *NBER Working Paper* No. 2486, Cambridge, Massachusetts : National Bureau of Economic Research.

**Kumhof, Michael, and Romain Rancière, (2010),** "Inequality, Leverage and Crises," *IMF Working Paper* 10/268 (Washington: International Monetary Fund).

**Kumhof Michael et Rancière Romain, (2011),** Inégalité=endettement, *Finances & Développement*, Septembre, pp. 25-27.

**Kumhof Michael et Rancière Romain, (2010),** Endettement et inégalités, *Finances & Développement*, Décembre, pp. 28-31.

**Kumhof, M. et Ranciere, R. (2013),** Inégalités, influence et crises. Fonds monétaire international. Document de travail.

**Larch. M (2010),** fiscal performance and income inequality: are unequal societies more deficit-prone? Some cross-country évidence », *European economy economic paper*, vol. 414.

**Lawin Kotchikpa Gabriel (2008),** analyse des déterminants de l'endettement extérieur public des pays à faible revenu : cas du Bénin, mémoire de fin de formation pour l'obtention du master en économie publique et statistique appliquée.

**Luo, W., Pickering, A., Monteiro, P.S., (2017),** Inequality and the Size of Government, Discussion Papers 17/02, Department of Economics, University of York.

**Levine, R. et Zervos, S. (1998),** Stock marchés, les banques, et la croissance économique. *American Economic Review*, 88 (3), 537–558.

**Mankiw N. G. (2003).** *Macroéconomie*, édition De Boeck, France, 655 pages.

**Meltzer, A.H., Richard, S.F., (1981),** A rational theory of the size of government, *J. Polit. Econom.* 89 (5), 914–927.

**Mian, A. et Su fi, A. (2009),** Les conséquences de l'expansion du crédit hypothécaire : les preuves de la crise du défaut de paiement hypothécaire aux États-Unis. *Quarterly Journal of Economics*, 124 (4), 1449-1496.

**Mian, A. et Su fi, A. (2011)**, Prix des logements, emprunts fondés sur la valeur nette des logements et crise de l'endettement des ménages américains. *American Economic Review*, 101 (5), 2132–2156.

**Mian, A., Su fi, A. et Verner, E. (2015)**, Dette des ménages et cycles économiques dans le monde. National Bureau of Economic Research., Document de travail n ° 21581. State Level Household Debt Statistics 2003-2014, Federal Reserve.

**Milasi. S (2012)**, Top income shares and budget deficits, working paper.

**Ousmane, A., (2010)**, efficacité de l'allègement de la dette- qualité des institutions et croissance économique dans l'espace UEMOA, Papier présenté à la conférence du CODESRIA, 20 – 21 December 2010, Dar Es Salam, (Tanzanie).

**Pattillo, C., H. Poirson and L. Ricci (2004)**, "What Are the Channels Through Which External Debt Affects Growth ? «, IMF Working Paper, WP/04/15

**Persson, T., Tabellini, G.E., (2005)**, The Economic Effects of Constitutions, MIT Press, Cambridge, MA.

**Piketty, T., (2014)**, Capital in the Twenty-First Century, Harvard University Press, Cambridge, MA.

**Piketty, Thomas, Emmanuel Saez & Stefanie Stantcheva (2011)**, Optimal taxation of top labor incomes: A tale of three elasticities, in *VoxEU.org*, 5 décembre.

**Rabiatou samna soumana(2017)**, Dette publique extérieure et aversion aux inégalités inter temporelles au Niger, *Annales de l'Université Marien NGOUABI*,; 17 (1): 240-251 Sciences Economiques et de Gestion ISSN : 1815 – 4433

**Raffinot M. (2001)**, Soutenabilité de la dette extérieure: de la théorie aux modèles d'évaluation pour les pays à faible revenu. *DIAL document de travail N°1*, 38 pp

**Reinhart, C.M., Rogoff, K.S., (2011)**, From financial crash to debt crisis, *Amer. Econ. Rev.* 101 (5), 1676–1706.

**Romer, Christina D., & David H. Romer (2012)**, The incentive effects of marginal tax rates : evidence from the interwar era, mai.

**Theil (1961)**, On the use of incomplete prior information in regression analysis.

**Weijie, L (2019)**, Inégalités et dette publique : données tirées des panels de l'OCDE.

**Yapo L. (2002)**, *Les déterminants de l'endettement extérieur des PPTE: Cas de la Cote d'Ivoire*. World Intitute for Development Economics Research, Discution Papers N° 14, janvier, 29 p.

## **ANNEXES**

**Annexe 1 :** Caractéristiques statistiques des variables

Variables	Obs	Mean	Std.Dev	Min	Max
<b>Indice de Gini</b>	175	396,08	153,6426	30	648
<b>HH</b>	808	0,1610451	01344788	0,0366919	0,9171277
<b>Chômage</b>	247	3,48e+14	2,67e+14	4	9,96e+14
<b>Croissance de la population</b>	1,289	2,56e+14	1,70e+14	9,06+14	9,86e+14
<b>Dépense publique</b>	635	3,50e+14	193e+14	2,46e+12	9,65e+14
<b>Stock</b>	1,157	3,99e+10	6,66e+10	1,46+08	7,82e+11
<b>Utilisateurs</b>	1,208	7,62e+08	1,61e+09	0	9,24e+09
<b>Population</b>	1,289	331582	1845494	34	8897

**Source :** Auteure

**Annexe 2 :** inégalités et dette publique : La matrice des corrélations

	Inégalités de revenus	Inégalités d'accès aux services financiers	Stock de la dette publique extérieure	Chômage	Croissance de la population	Dépenses publiques en éducation	Accès à l'internet	Urbanisation
<b>Inégalités de revenus</b>	1							
<b>Inégalités d'accès aux services financiers</b>	0,0462	1						
<b>Stock de la dette publique extérieure</b>	0,0487	-0,2651	1					
<b>Chômage</b>	-0,01223	0,3720	-0,0671	1				
<b>Croissance de la population</b>	0,1267	0,3660	-0,3928	0,2832	1			

<b>Dépenses publiques en éducation</b>	0,3987	0,1162	0,1420	-0,2525	-0,4749	1		
<b>Accès à l'internet</b>	0,2546	0,881	-0,1951	-0,0037	-0,3526	0,2470	1	
<b>Urbanisation</b>	0,2563	-0,3672	0,3919	0,1795	0,4435	0,3407	0,0187	1

**Source:** auteure

**Annexe 3:** Inégalité de revenus et dette publique en Afrique Sub-saharienne : résultats économétriques

<b>Indice de Gini</b>	<b>Coef</b>	<b>Std.Err</b>	<b>Z</b>	<b>P&gt; z </b>	<b>[95% Conf. Interval]</b>
<b>Stocks</b>	-5,73e-11	4,09e-10	-0,14	0,889	8,58e-10 7,43e-10
<b>Dépense publique</b>	2,79e-13	1,45e-13	1,93	0,054	4,23e-15 5,63e-13
<b>Croissance de la population</b>	6,58e-14	4,15e-13	0,16	0,874	7,47e-13 8,79e-13
<b>Chômage de la population active</b>	-5,68e-14	1,50e-13	-0,38	0,704	3,50e-13 3,36e-13
<b>Constante</b>	297e-14	137,6159	2,16	0,031	2742754 5668721

**Source :** Auteure

**Annexe 4** : Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique en Afrique subsaharienne : résultats économétriques.

<b>HH</b>	<b>Coef</b>	<b>Std.Err</b>	<b>Z</b>	<b>P&gt; z </b>	<b>[95% Conf. Interval</b>
<b>Stock de la dette publique</b>	-2,54e-13	9,51e-14	-2,67	0,008	-4,41e-13 -6,79e-13
<b>Utilisateurs d'internet</b>	4,24e-12	5,29e-12	0,80	0,423	-6,13e-12 -1,46e-11
<b>Urbanisation</b>	1,99e-07	5,80e-07	0,34	0,731	-9,38e-07 1,34e-06
<b>Chômage</b>	2,94e-17	4,30e-17	0,68	0,495	-5,50e-17 1,14e-16
<b>Constante</b>	0,143775	0265806	541	0,916905	0,1958845

Source : Auteure

# TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	i
AVERTISSEMENT .....	ii
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS .....	iv
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES .....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1.    CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	1
2.    PROBLEMATIQUE.....	3
3.    OBJECTIFS .....	4
4.    HYPOTHESES .....	4
5.    METHODOLOGIE.....	4
6.    PLAN .....	5
PREMIERE PARTIE : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : ETUDE THEORIQUE .....	6
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....	7
CHAPITRE 1 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE : FONDEMENTS THEORIQUES	8
INTRODUCTION.....	8
SECTION 1 : DETTE PUBLIQUE COMME DETERMINANT DES INEGALITES ....	8
1.1. Dette publique et inégalités de revenus .....	8
1.2 Dette publique et inégalités d'accès aux services financiers .....	10
SECTION 2 : LES AUTRES DETERMINAANTS DES INEGALITES.....	10
2.1. Les impôts et les transferts.....	11
2.2. Les Politiques publiques .....	12
CONCLUSION .....	15

CHAPITRE2 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE :	
ETATS DES LIEUX.....	16
INTRODUCTION.....	16
SECTION 1 : INEGALITES DE REVENUS ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	16
1.1. Inégalités des revenus et dette publique selon le niveau du développement et les sous régions.....	16
SECTION 2 : INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE .....	21
2.1 Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon le niveau du développement et les sous –régions .....	22
2.2 Les inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon la zone monétaire et la langue .....	23
CONCLUSION .....	25
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE .....	26
DEUXIEME PARTIE : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : ETUDE EMPIRIQUE.....	27
SECTION 2 : INEGALITES D'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE .....	33
2.1 Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon le niveau du développement et les sous –régions .....	33
2.2 Les inégalités d'accès aux services financiers et dette publique selon la zone monétaire et la langue .....	35
CONCLUSION .....	37
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE .....	38
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE .....	39
CHAPITRE 3 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :	
APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	40
INTRODUCTION .....	40
SECTION 1 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE : MODELE ECONOMETRIQUE	40
1.1. Présentation des modèles .....	40
1.2. Description des variables des modèles .....	41

SECTION 2 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :	
ANALYSE DESCRIPTIVE .....	42
2.1 Champ de l'étude .....	43
2.2 Dette publique en Afrique subsaharienne : le rôle des inégalités .....	43
Tableau 5 : Caractéristiques statistiques des variables .....	43
Tableau 6 : inégalités et dette publique : La matrice des corrélations .....	44
CONCLUSION .....	45
CHAPITRE 4 : INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :	
LES RESULTATS ET LES INTERPRETATIONS .....	46
INTRODUCTION .....	46
SECTION 1 : INEGALITES DES REVENUS ET DETTE PUBLIQUE : LES TRAVAUX	
EMPIRIQUES .....	46
1.1. Relation positive .....	46
1.2. Relation négative .....	46
SECTION 2 INEGALITES ET DETTE PUBLIQUE : RESULTATS	
ECONOMETRIQUES ET INTERPRETATION.....	47
2.1 Inégalités de revenus et dette publique : présentation des résultats économétriques	47
Tableau 7: Inégalité de revenus et dette publique en Afrique Sub-saharienne : résultats	
économétriques .....	48
2.2 Inégalités d'accès aux services financiers et dette publique : présentation des résultats	
et interprétations.....	49
CONCLUSION .....	51
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE .....	52
CONCLUSION GENERALE .....	53
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	54
ANNEXES .....	58
TABLE DES MATIERES .....	63